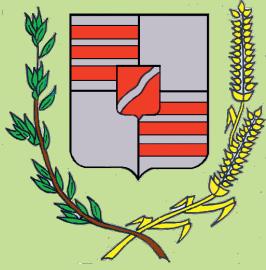


Mametz



Janvier 2025

Sommaire

Mot du Secrétaire Général de Mairie	pages 4/5
Finances & Projet école	pages 6/9
Action sociale	pages 10/14
Ecole/Jeunesse	pages 15/21
Culture	pages 22/27
Histoire	pages 28/31
Travaux	pages 32/45
Environnement	pages 46/50
Commémorations/Manifestations	pages 51/53
Fêtes	pages 54/64
Associations	pages 65/70
Réserve communale de sécurité civile	page 70
Paroisse Sainte Anne	pages 71
Commerces	page 72/73
Incivilités	pages 74/75
Etat Civil du 16.12.2023 au 15.12.2024	pages 76/79
Calendrier des Fêtes 2025	pages 80/82
Infos pratiques	pages 83/84

Edito du Maire

Chères Mametziennes, chers Mametziens,

C'est avec grand plaisir que je vous adresse le bulletin communal 2025. Ce nouveau numéro s'attache tout d'abord à faire le bilan de plusieurs réalisations importantes qui ont vu leur aboutissement en 2024 et ensuite à vous faire part des projets que l'Equipe Municipale et moi-même envisageons pour 2025.

Concernant 2024, nous venons de finaliser les travaux de réhabilitation du « S » de Marthes, un projet ambitieux. La route a été élargie offrant ainsi une circulation plus fluide et sécurisée. Nous avons profité de cette intervention pour agrémenter la chaussée d'un trottoir ainsi que d'une voie douce, assurant ainsi un cheminement piéton plus agréable et sécurisé qui, par la voyette, vous conduit au parc du bicentenaire.

En effet, autre moment important de cette année 2024 : l'inauguration du parc du bicentenaire. Cet espace vert devient un lieu privilégié pour les familles, les enfants, les adolescents, nos aînés, et tous ceux qui aiment se ressourcer en plein air. Nous avons travaillé pour qu'il soit à la fois convivial, fonctionnel et respectueux de l'environnement. J'espère que chacune et chacun d'entre vous pourra à l'avenir, y passer d'agréables moments.

Mais il nous faut désormais mettre le cap sur 2025 avec de nouveaux projets dont certains sont déjà en cours de planification.

Ainsi, nous sommes sur le point de lancer la réhabilitation de l'école maternelle. Une étude est en cours et les travaux devraient débuter en avril 2026. Cette rénovation est indispensable pour garantir un cadre d'apprentissage adapté à nos plus jeunes enfants.

Mais, d'autres projets sont également à l'étude comme la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits de bâtiments communaux et ce, dans la perspective de réduire à terme, les dépenses énergétiques de la commune. Ou encore l'implantation de feux pédagogiques ayant pour objectif de réduire la vitesse dans notre commune afin d'améliorer la sécurité de tous nos concitoyens. Mais ceci ne pourra se faire que si nous obtenons l'accord du Département qui détient la compétence en matière de voirie départementale.

Toutes ces améliorations sont destinées à rendre notre commune toujours plus accueillante et agréable à vivre pour toutes les Mametziennes et tous les Mametziens.

Toutefois, et il faut le souligner ici, ces projets sont conditionnés à l'obtention des diverses subventions auxquelles les communes peuvent prétendre, subventions avec lesquelles il faudra donc composer car comme vous le savez, elles tendent à diminuer ce qui de fait, impactera notre budget communal.

Pour finir, je tiens à vous remercier pour votre confiance et votre soutien dans ces projets collectifs qui feront de notre village un lieu de vie encore plus harmonieux et agréable à vivre. Enfin, il me reste à vous souhaiter une bonne et heureuse année 2025 pour vous et tous ceux qui vous sont chers et comme toujours, selon la formule désormais consacrée « Prenez soin de vous » .

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2025

Laurence FENES LALOY
Maire de MAMETZ

« Apprendre d'hier, vivre pour aujourd'hui, espérer pour demain. » - Albert EINSTEIN

Mot du secrétaire général de mairie

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Nous vivons aujourd’hui des temps tumultueux en prises avec de nombreux défis à relever alors même que notre environnement est de manière de plus en plus récurrente chahuté.

Notre région a été mise à mal par des phénomènes d’inondations massifs, qu’il faut continuer de gérer en menant des opérations préventives.

La nature se rappelle au bon souvenir de l’Homme comme on a pu l’observer en Espagne ou encore à Mayotte.

La guerre en Europe perdure tout comme au Moyen Orient.

Notre pays doit faire face à un risque d’instabilité gouvernementale avec la difficulté de se doter d’un budget alors même que les agences de notation financière dégradent la France. Ce qui accentue les risques quand les déficits se cumulent et se capitalisent.

Les collectivités locales doivent prendre en compte une contrainte budgétaire resserrée. Ce qui peut être de nature à remettre en cause certaines opérations d’investissement ou d’équipement.

La Commune aura donc une plus grande difficulté à trouver et à bénéficier de subventions alors même que le choc inflationniste ralentit mais ne disparaît pas !

Sans adoption de budget, il n’y aura pas la possibilité de solliciter le soutien financier de l’Etat pour une Dotation d’Equipement des Territoires Ruraux, un Fonds verts ou autres.

La remise en cause possible ou très probable du soutien financier de l’Etat à destination des collectivités locales rendra de ce fait plus difficile, voire aléatoire, les subventions que la Commune pourrait espérer avoir notamment auprès du Département car le budget du Département sera également impacté.

La dégradation de la notation de notre pays et de ses finances qui entraîne des taux d’intérêts plus importants pour emprunter constitue, à n’en pas douter un défi majeur et considérable dont la prise de conscience risque de s’imposer de plus en plus.

Cela aura de façon certaine pour conséquence la nécessité d’une plus grande optimisation de la gestion financière et budgétaire en étant plus sélectif dans les projets à mettre en œuvre.

Nous observons ainsi de nombreux manques de certitude sans oublier les conséquences et risques liés aux phénomènes climatiques tels que les inondations que nous avons connus avec un risque qui reste avéré.

Dans cette optique le SYMSAGEL qui est le Syndicat Mixte pour le Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux a un rôle pivot.

Il est engagé dans la mise en place d'actions destinées à la prévention des risques liés aux inondations.

L'Etat réalise un soutien financier exceptionnel à destination des propriétaires afin de mieux protéger les habitations. Il s'agit du dispositif « Mieux Reconstruire après inondations ». On peut aussi évoquer « le Fonds Barnier ».

A noter également que la Commune devra travailler à l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde destiné à mettre en place au profit de la population des mesures et actions en cas de survenance de situations de crises comme par exemple des habitations inondées.

Il faudra dans ce cadre procéder au recensement des biens matériels et humains disponibles afin de pouvoir répondre à une crise comme par exemple les personnes pouvant apporter assistance ou soins en cas de besoin (pharmacie, professionnels de santé....).

La commune est aujourd'hui encore à la recherche d'un médecin, malgré une annonce mise en ligne sur le site de l'Agence Régionale de Santé depuis plusieurs mois, et bien d'autres démarches. Mais notre Commune n'est pas la seule à rencontrer cette difficulté.

La question de ce qui essentiel et prioritaire, de ce qui est optimal et efficace se pose de plus en plus et nous devons tous nous interroger et nous adapter.

Le service public communal constitue un lien avec les administrés et la population pour lequel nous devons continuer d'œuvrer.

Dans la tempête, les plus vulnérables sont les premiers impactés.

C'est pourquoi, en ces instants, je veux avoir une pensée particulière pour les personnes seules isolées, en précarité, malades, souffrantes ou porteuses d'handicap pour leur dire tous mes vœux pour cette nouvelle année.

A vous tous, je vous présente au nom de l'ensemble des agents communaux tous mes vœux pour que 2025 soit une année de réussite, de réalisation personnelle au profit de tous !

Restant à votre écoute...

Pascal MARANGONY
Secrétaire général de mairie

Finances

La dette publique est abyssale et vous entendez dans tous les médias par les ministres successifs que les communes et collectivités sont en grande partie responsables. C'est faux ! Les chiffres parlent d'eux-mêmes ; depuis 30 ans la dette des collectivités s'établit autour de 10% du P.I.B. (environ 250 Mds€ soit 3 650 € par habitant) alors que la dette publique représente 113% du P.I.B. (43 000 € soit 12 fois plus).

Mametz se situe bien en-dessous puisque nous sommes à 400 €/habitant. Cet endettement raisonnable nous permet d'envisager sereinement un prêt pour notre projet fin 2025.

Les premiers ministres se succèdent mais pas de budget voté ; nos prévisions budgétaires pour 2025 sont dans le flou le plus total.

Aurons-nous le gel des dotations de l'état d'où une perte du montant de l'inflation ? sans doute !

Aurons-nous un montant transféré de T.V.A. aux collectivités maintenu au niveau de 2024 ? Peut-être !

Aurons-nous une baisse du Fonds de Compensation de la T.V.A. (F.C.T.V.A.), son taux passerait de 16,4 % à 14,85 % et l'exécutif supprimera-t-il le remboursement au titre « des dépenses d'entretien des bâtiments publics » ? nous n'en savons rien !

Débrouillez-vous avec ces « **non-données** » pour établir un budget !

Une bonne nouvelle tout de même, une baisse de 24 % des coûts de l'électricité est prévu cette année mais comme vous le savez ils avaient été multipliés par quatre pour les communes il y a deux ans !

Nous avons eu de nombreux dossiers cette année et certains d'entre eux ont impacté directement votre vie quotidienne ; en effet la renumérotation des habitations et quelques changements de noms de rues vous ont causé quelques soucis mais c'est pour une bonne cause : la sécurité de tous !

Nous avons également choisi de revaloriser le tarif « cantine » de 10 % après 7 ans sans aucune hausse tout en restant l'une des moins chère du secteur. Nous avons également supprimé le service de bus le midi pour l'école qui concernait moins de 10 enfants sur Crecques et Marthes et qui nous coûtait 10 000 € par an ; je précise au passage que de nombreuses communes environnantes ont supprimé totalement le service de ramassage y compris matin et soir. La Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer baissant chaque année sa participation, aujourd'hui 20% de prise en charge seulement.

Le changement de fournisseur gaz pour l'école, la salle du Millénium ainsi que la salle paroissiale nous permettra également des économies ; les locataires des logements de Marthes en profiteront également puisque nous leurs faisons bénéficier de nos tarifs. Notre parc téléphonique est passé en location afin de rester performant et après d'âpres négociations ne nous coûtera pas plus cher avec du matériel neuf.

La salle paroissiale a été rachetée par la commune à l'association Saint Vaast pour un montant de 50.000 €. Nous allons la renommer et la commune procédera à sa réhabilitation dans les années futures.

Notre gros dossier a été la « rue de la plaine » entre Mametz-centre et Marthes avec une bande piétonne et cyclable. Ce chantier, certes long en durée, a été géré par M. Dominique Maës qui a passé chaque mercredi après-midi afin que celui-ci se déroule au mieux et nous ne pouvons que l'en remercier. Nous remercions la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, le Département et l'Etat pour les aides qu'ils nous octroient ; la part communale restera d'environ 300 000€

Le Parc du Bicentenaire est terminé et offre un lieu où toutes les générations peuvent se retrouver, je pense notamment aux nombreux grands-parents et petits enfants qui passent souvent dans ce lieu. Merci à Sandy Payen qui a piloté ce dossier avec la commission environnement ainsi qu'à l'équipe technique municipale qui a œuvré par tous les temps !

De nombreuses fêtes et manifestations culturelles ont également ponctué 2024 sous les houlettes de Marie-Line Talleux et d'Hélène Mithieux. Merci également aux bénévoles des nombreuses associations mametzienne qui organisent leurs diverses manifestations.

Je voudrais remercier l'ensemble des conseillers municipaux et tous les bénévoles qui ont nettoyés, plantés des arbres et des bulbes afin que Mametz soit agréable à vivre, sans oublier nos lutins qui ont également contribué à égayer la commune pour les fêtes de fin d'année.

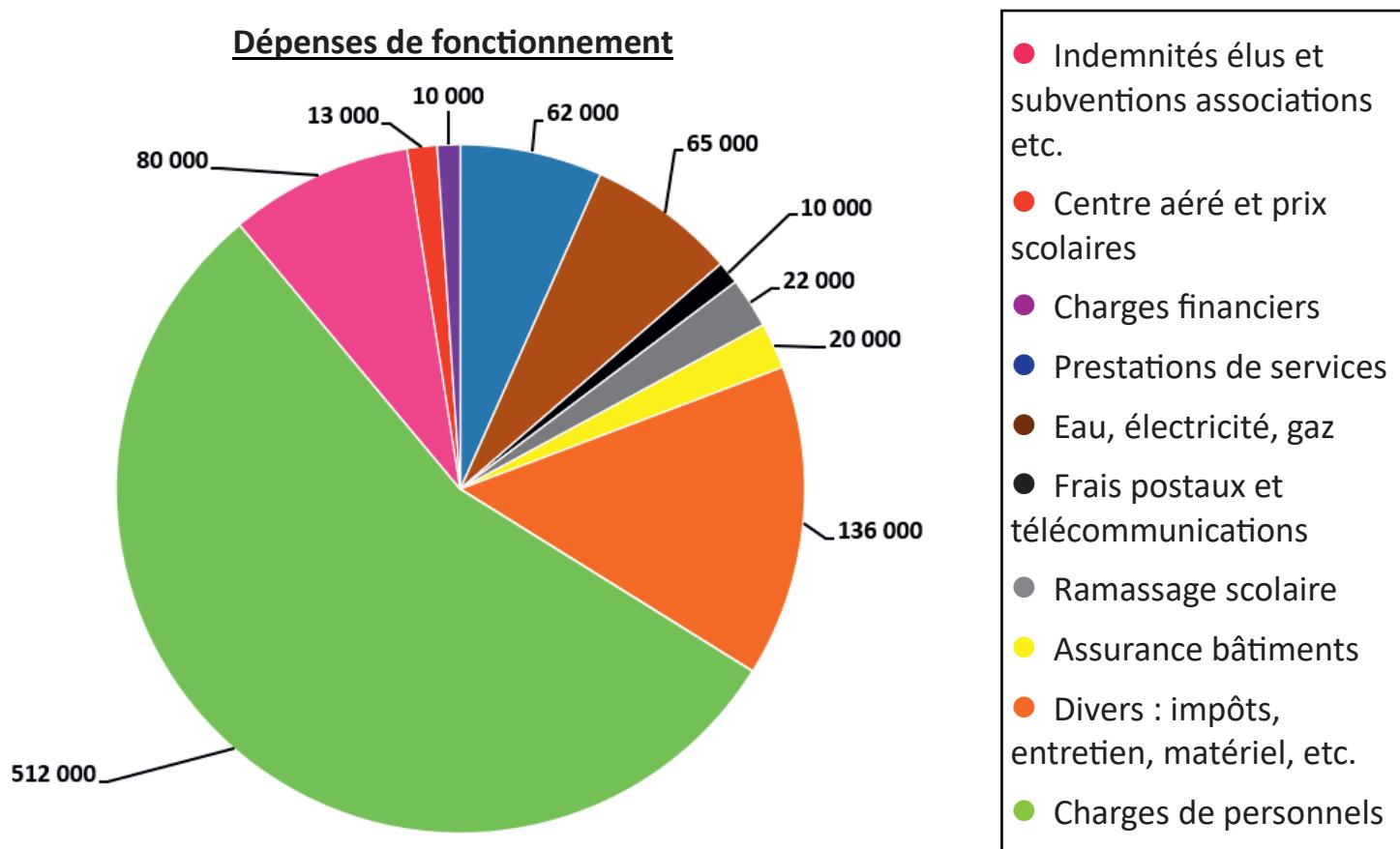
Enfin je n'oublie pas les ATSEM, personnels de cantine, garderie, d'entretien ; notre secrétaire général de mairie et toute l'équipe administrative qui sont chaque jour à votre écoute et à votre service pour vous aider dans vos démarches diverses et variées.

Bonne Année et Bonne Santé à tous !

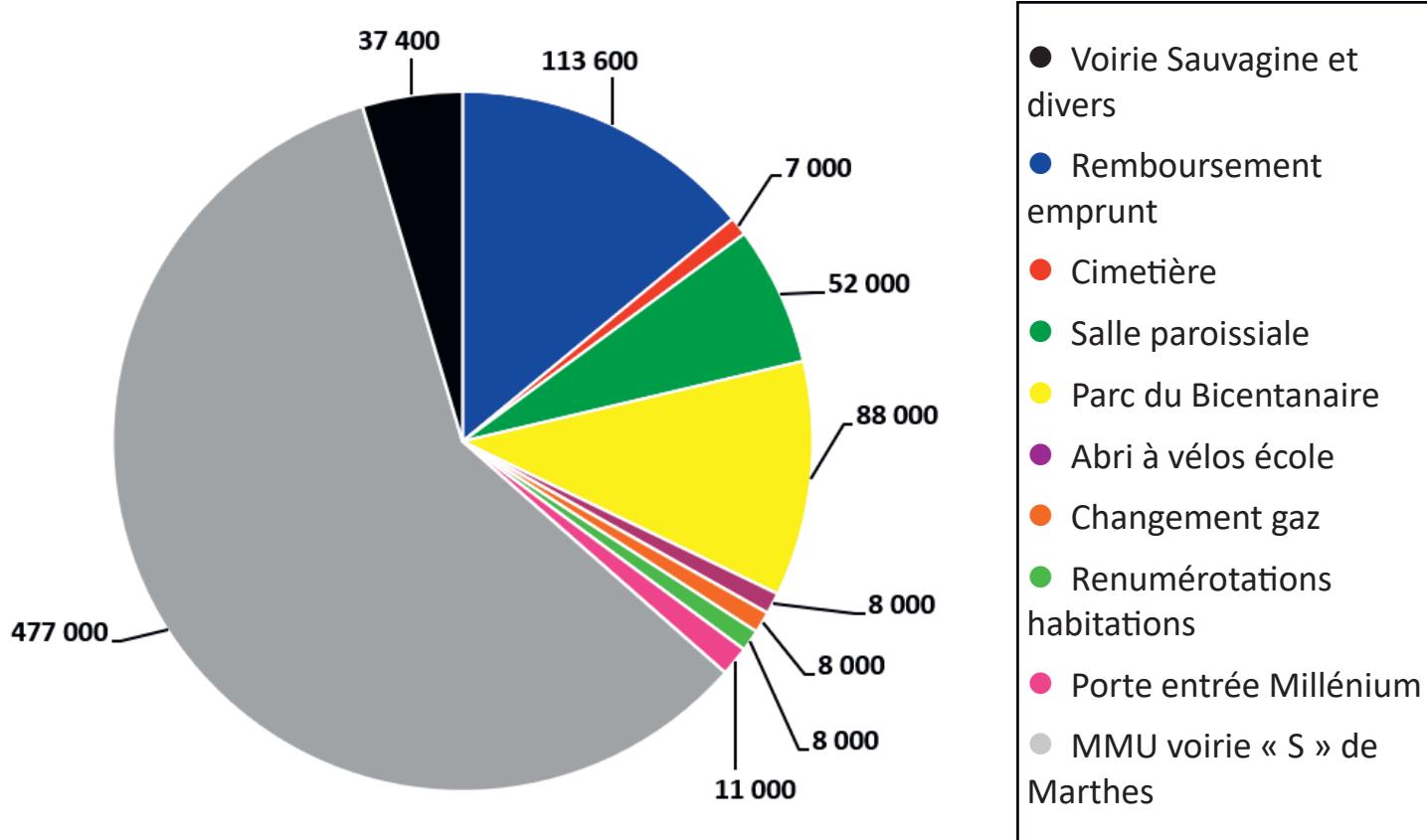
Philippe MACHEN

Adjoint chargé des Finances et de la Communication

Les dépenses de fonctionnement s'élèveront en 2024 à environ 930 000 € pour des recettes avoisinant les 1 060 000 €.



Les dépenses d'investissement seront d'environ 810 000 €



AVANT-PROJET ISOLATION ECOLE MATERNELLE



Le projet consistera au renforcement de l'isolation thermique par l'extérieur avec une vêteure en briques ce qui permettra une économie de chauffage l'hiver et de meilleures conditions de travail pendant les périodes chaudes.

Le dôme du hall qui est devenu une véritable « passoire thermique » sera remplacé par une verrière périphérique surplombée d'une toiture-terrasse.

Toutes les menuiseries seront remplacées, une ventilation double flux sera installée, l'électricité et le chauffage seront revus.

Coût estimatif du projet : 1 M€

Vote du conseil municipal du 13 décembre 2024

Action Sociale



La ressourcerie bat son plein : des changements à venir en janvier

La ressourcerie de la commune connaît un succès croissant avec une fréquentation toujours plus importante. Deux fois par mois, de nombreux habitants viennent y déposer des objets dont ils n'ont plus l'usage, contribuant ainsi à la réduction des déchets. Cet élan de participation démontre l'attachement de notre communauté à des valeurs durables et responsables.

Cependant, à partir de janvier, des ajustements seront mis en place concernant les dons : **nous n'accepterons plus de linge, notamment les vêtements**. Ces textiles ne supportent pas bien les conditions de stockage dans un environnement froid et humide, ce qui compromet leur réutilisation. Il est donc suggéré de déposer les vêtements dans les bennes appropriées du relais.

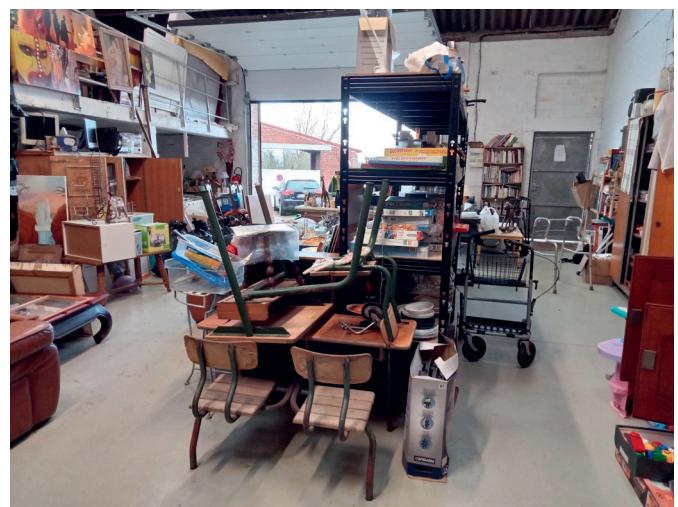
Nous vous remercions pour votre compréhension et pour votre soutien continu à la ressourcerie.

En continuant à privilégier le troc d'objets en bon état, vous permettez à ce projet de perdurer et de contribuer au bien-être collectif tout en favorisant le réemploi.

Mesdames Thérèse DANEL, Thérèse-Marie DELVART, Marie-Pierre FAUCON, Corinne MACHEN, Anne VANDENBOSSCHE, Messieurs Joël LECIGNE et Guy MOREL vous y accueillent les **1er et 3ème samedis du mois de 10 heures à 12 heures**.



Laurence FENES LALOY
Maire





La Banque Alimentaire : une année de solidarité face à de nouveaux défis

Cette année encore, la Banque Alimentaire a joué un rôle essentiel dans notre commune en soutenant vingt familles grâce à des distributions régulières de denrées alimentaires tout au long de l'année.

Malgré un contexte économique difficile, la solidarité a permis d'accompagner les plus fragiles.

Cependant, plusieurs évolutions et défis marquent cette fin d'année, entre de nouvelles conditions d'accès et une baisse significative des dons.

Nouvelles conditions d'accès

Lors de sa réunion du 5 décembre dernier, le C.C.A.S. a adopté de nouvelles règles pour l'accès à cette aide.

Aussi à partir du 1^{er} janvier 2025, les bénéficiaires de la banque alimentaire devront impérativement répondre à deux critères :

- 1 Examen des ressources (inchangé) :** Chaque demande fera l'objet d'une étude approfondie, basée sur le dossier de ressources du demandeur, ce contrôle visant à garantir que l'aide octroyée bénéficie à ceux qui en ont le plus besoin.
- 2 Inscription sur la liste électorale :** cette mesure a pour objectif de renforcer le lien citoyen et la participation civique.

Des dons en baisse inquiétante

La crise économique actuelle en France n'a pas épargné la Banque Alimentaire. Les dons, en particulier lors de la collecte nationale de novembre, ont connu une baisse notable. Cette situation reflète les difficultés financières croissantes des ménages.

Pour pallier à ces difficultés, il est plus que jamais nécessaire de rappeler l'importance des contributions locales.

Chaque don effectué dans la commune est directement redistribué à ses résidents.

À l'inverse, les dons effectués hors commune, par exemple dans un supermarché ou un hypermarché d'une autre ville, restent dans la zone de collecte initiale et ne profitent pas à notre Banque Alimentaire locale.

→ Pour plus d'informations ou pour effectuer un don, n'hésitez pas à contacter le C.C.A.S. ou à consulter les prochaines dates de collecte dans la commune.

Laurence FENES LALOY
Maire



Le repas des employés communaux

Pour la troisième année, la commune a organisé le repas des employés afin de renforcer la cohésion et la convivialité au sein des équipes municipales.

Cette journée a pour but de valoriser leur travail tout en créant un moment d'échange et de détente en dehors du cadre professionnel.

Nous tenons à remercier tous les agents communaux pour leur engagement et leur contribution à la vie de notre commune.

Comme chaque année, les employés, les membres du conseil municipal et leurs conjoints ainsi que Madame Le Maire ont partagé un moment très chaleureux autour d'un excellent repas.



Vanessa PROVENCE
Conseillère déléguée aux aînés





Le Programme anti chute

Le programme antichute a bien fonctionné cette année dans notre village. Cela témoigne d'une excellente mobilisation locale et d'une bonne adaptation des actions aux besoins de la population. Les facteurs clés de cette réussite ont été relevés :

- les Mametziens ainsi que les professionnels de santé se sont impliqués activement,
- des ateliers d'équilibre, des campagnes de sensibilisation ont été bien accueillis,
- la proximité et l'accessibilité des services ont encouragé les personnes concernées à y participer.

Des résultats sur des bilans effectués en fin de programme ont été constatés :

- réduction des chutes signalées,
- amélioration de la qualité de vie des adhérents grâce à une autonomie prolongée,
- renforcement d'un lien social.

Nous invitons les participants à ce programme à nous faire leurs retours d'expériences en vue d'améliorations futures.



Trois programmes ont pu être réalisés cette année. Nous espérons que l'action sera reconduite en 2025.

De la documentation est à votre disposition au sein de la mairie.



Vanessa PROVENCE

Conseillère déléguée aux aînés





Le colis des aînés 2024

Le colis des aînés est une belle initiative organisée par notre commune pour témoigner de notre attention envers nos aînés n'ayant pu assisté au repas des aînés et âgés de plus de 68 ans.

C'est un geste visant à offrir des produits locaux comme des chocolats, biscuits, produits du terroir ainsi que des bons d'achat dans les commerces mametziens.

138 colis « personne seule », 81 colis « pour couple », 7 colis EHPAD ont été distribués à l'approche de ces fêtes de fin d'année.

Je tiens chaleureusement à remercier toute l'équipe bénévole.

Vanessa PROVENCE
Conseillère déléguée aux aînés





Remise des prix aux élèves de CM2 : une belle tradition pour clôturer l'année scolaire

La fête de l'école du 24 juin 2024 s'est terminée en beauté par la traditionnelle cérémonie de remise des prix aux élèves de CM2 célébrée en présence des élèves, de leurs familles, des enseignants et des élus.

Cette année, 27 élèves ont été mis à l'honneur à l'occasion de leur départ vers le collège. Comme le veut la coutume, chaque élève a reçu une tablette, généreusement offerte par la Commune, la housse protectrice par l'Association des Parents d'Élèves (A.P.E.), en reconnaissance de leurs efforts tout au long de l'année scolaire. Cette initiative vise à encourager l'usage des nouvelles technologies dans leur future vie scolaire.

Comme chaque année, M. René MASCLET, président de l'association de pêche locale A.P.P.M.A., a tenu à marquer cette journée en leurs offrant une carte de pêche. Ce geste, devenu une véritable tradition, est très apprécié par les enfants, qui pourront ainsi s'initier aux joies de la pêche durant les mois à venir. Le Département leur a offert un livre.

Cette cérémonie émouvante est un moment attendu par tous, permettant de célébrer la réussite et l'avenir prometteur de ces jeunes qui, à la rentrée prochaine, franchiront les portes du collège avec enthousiasme et confiance.

Cette édition a cependant eu une saveur particulière, marquée par des changements et des remerciements. En effet, l'école a dit au revoir à M. Fabien EVERAËRE, directeur, qui quitte ses fonctions après plusieurs années de service.

L'événement a également été l'occasion d'accueillir chaleureusement M. Julien FONTAINE, qui prend désormais les rênes de l'école en tant que nouveau directeur. Toute la communauté scolaire lui souhaite la bienvenue et beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

Merci à tous d'avoir partagé ce moment et rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !

Laurence FENES LALOY
Maire

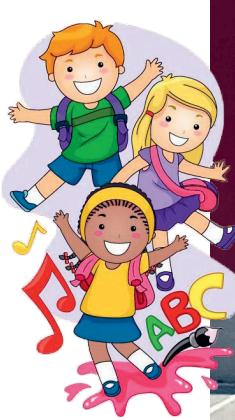


Dès le lundi,
chaque élève
s'est vu
remettre par la
municipalité un
livre.





Classe des CP - Madame PETITPREZ / Classe des CE1 - Madame FRANCOIS



Classe des CE2 - Monsieur ROBILLIARD



Classe des CM1 - Monsieur EVERAËRE et Madame WANTIEZ

L'école des Tilleuls, c'est...



Une année scolaire placée sous le signe de la Culture et du Bien-être à l'école !



Notre objectif :

★ Faire de la culture une source d'épanouissement pour les enfants.

○ 170 élèves - 8 classes

- Une équipe pédagogique **stable** et très investie pour la réussite de tous les élèves !
- Une **école labellisée E3D** (jardins pédagogiques, école fleurie 5 fleurs, composteurs, hôtels à insectes, actions en faveur de l'environnement...),
- Des **projets pédagogiques** menés tout au long de l'année scolaire avec de nombreuses sorties culturelles,
- Des **événements sportifs** comme le Cross des Tilleuls, les sorties cyclo ou encore la Natation à la piscine Aqualys,
- De la **pratique chorale hebdomadaire** pour les élèves du CP au CM2,
- Une **Association de Parents d'Elèves très dynamique** et une Municipalité toujours à notre écoute,
- Un emplacement idéal pour une pratique sportive et culturelle de qualité (**City stade, Salle du millénaire, parc du bicentenaire, bibliothèque** à proximité...) au cœur d'un village animé !



Pour renforcer le bien-être des plus jeunes et responsabiliser les plus grands, chaque petit a son parrain ou sa marraine de la classe des CM2 !

Hélène ALBA, Directrice
et l'ensemble de l'équipe pédagogique



Les inscriptions sont ouvertes à partir du mois de mars, n'hésitez pas à vous rendre en Mairie de Mametz !



Association des Parents d'Elèves

L'Association des Parents d'Elèves met en place différentes actions au cours de l'année dont les bénéfices obtenus profitent aux élèves de l'école.

Au cours de cette année scolaire, nous continuons de mettre en place nos actions habituelles : *bourse aux jouets, vente de cartes, marché de noël, vente de coquilles, ramassage de ferraille, grille de pâques et kermesse*. Nous innoverons également avec une vente de pizzas.

Les bénéfices de ces actions nous permettent d'offrir du matériel, des sorties... aux élèves.

En effet cette année, nous avons offert un calendrier de l'avent à chaque classe, une sortie pour Noël à tous les élèves (cinéma pour les maternelles, cirque pour les primaires), nous avons organisé notre premier concours de dessins de noël pour lequel chaque participant a reçu un chocolat. Une participation sera également donnée pour les voyages de fin d'année, ainsi qu'une housse de tablette pour les élèves de CM2 qui sera remise lors de la kermesse. Une autre surprise est prévue pour cette fin d'année scolaire.

Nous tenons à remercier à travers ce bulletin tous nos parents bénévoles, nous ne pouvons fonctionner sans eux et le besoin est présent.

Nous accueillons avec plaisir tout nouveau parent qui souhaiterait nous rejoindre. Nous remercions les enseignants pour leur implication, Madame le Maire et les agents communaux pour tous les services rendus lors de nos manifestations.

Un grand merci aussi aux habitants de la commune pour leur participation aux actions (ventes, remplissage des bennes à carton ou à ferraille).

Nous souhaitons que cette année 2025 apporte aux enfants tout ce qui leur faut pour travailler et s'émerveiller dans de bonnes conditions.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne année.

Membres du bureau

- Présidente : Kelly HOCHART**
- Trésorière : Vanessa DUMONT**
- Secrétaire : Ophélie FOURNIER**



L'équipe de l'APE de Mametz



les Activités Récréatives 2024

Les premières activités récréatives 2024 organisées par la commune ont eu lieu pendant les vacances de février : les enfants ont préparé leur participation à l'exposition de peintures avec Madame Marie-Françoise DEVIGNE, peintre mametzienne, Laurine, une stagiaire, ainsi qu'Audrey et Coralie, les agentes communales.



Ces ateliers de peinture rencontrent du succès auprès des enfants puisque 21 participants étaient inscrits cette année !

Ils seront donc reconduits en 2025.



La prochaine exposition de ce genre aura lieu le **dimanche 16 mars 2025** de 10h à 18h (*entrée gratuite*).

Les enfants qui souhaitent y participer pourront réaliser un tableau lors des journées récréatives des vacances de février : *ne ratez pas les inscriptions !*

Les enfants ont également été accueillis durant les vacances de Toussaint où ils ont eu plaisir à fabriquer des objets d'Halloween ! Merci à nos agentes pour leur créativité sans cesse renouvelée !

Par manque d'inscriptions à la période de Pâques, les journées ont été annulées. Nous remarquons une diminution progressive des inscriptions peut-être due à un besoin de garde d'enfants pendant les vacances qui n'est plus d'actualité pour les parents...

En 2025, les journées « petits peintres en herbe » de février seront reconduites mais, par la suite, selon le nombre de demandes, ces accueils vacances pourraient disparaître.



Culture



Exposition peintures

Le dimanche 17 mars 2024 a eu lieu un des événements culturels incontournables de Mametz : **l'exposition de peintures !**

Aux côtés de photographes, 27 artistes locaux ont présenté leurs tableaux à la salle du Millenium. Tous ces artistes, amateurs ou professionnels, ont été heureux et enthousiastes de partager leur passion avec les spectateurs !

Des enfants de l'école ont aussi pu accrocher un tableau qu'ils avaient réalisé avec l'aide de Madame Marie-Françoise DEVIGNE lors des journées récréatives organisées par la commune pendant les vacances d'hiver.



Marie-Françoise DEVIGNE, peintre mametzienne et organisatrice de l'exposition
Hélène MITHIEUX, adjointe à la culture et à la jeunesse



Visite culturelle de Crecques

Les 16 et 23 février 2024, l'Agence d'Urbanisme qui porte le label « Pays d'Art et d'Histoire » a organisé, documenté et commenté deux visites nommées « **Projetons-nous** » à Crecques.



A la nuit tombée, une marche dans le hameau a été ponctuée de cinq haltes durant lesquelles des documents d'archives (photos et films) ont été projetés sur les façades et commentés par des historiennes, mais pas seulement... Monsieur Daniel FAUCON qui a fourni nombre de photos a pu apporter des explications et des anecdotes sur la vie d'autrefois ! Monsieur Brice DANIEL, propriétaire du moulin, a permis la traversée de la propriété et a également apporté des renseignements sur le bâtiment.



Merci à tous les deux pour leur chaleureuse contribution à l'intérêt de cette visite !

Hélène MITHIEUX
Adjointe à la jeunesse et à la culture



CLEA 2024

Cette année 2024 aura encore été riche en collaborations artistiques, dans le cadre du CLEA (Contrat Local d'Education Artistique) !

Diane RABREAU, issue des Beaux Arts de Paris, est venue dans Mametz, à la rencontre des jeunes et de leurs familles.

Peut-être avez-vous aperçu, un jour de marché, sa camionnette et son petit barnum où elle présentait ses projets mais également l'agence spatiale (fictive, bien sûr !) pour laquelle elle explore les territoires par le biais d'ateliers-enquêtes avec le public.

Diane est ensuite intervenue à deux dates différentes :

la première a été l'objet de découverte d'images satellitaires de Mametz puis d'une expédition exploratoire des lieux.

La seconde, avec un super groupe d'ado, a été la journée d'intenses réflexions et inventions d'un monde extra-terrestre !

Cette journée a abouti par la réalisation d'une fresque murale dans le parking intérieur de la salle paroissiale.



Hélène MITHIEUX
Adjointe à la jeunesse
et à la culture

"Notre belle expérience avec Alessio Orrù.

En 2024, les élèves du CM1 de M. Everaëre ont eu la chance de vivre une expérience culturelle étonnante avec l'artiste plasticien Alessio Orrù, dans le cadre d'un CLEA proposé par la CAPSO. Dans un premier temps, Alessio leur a présenté le projet qu'il souhaitait mener avec eux.

Ensuite il a organisé des ateliers :

Nous avons réalisé des "nids" en filasse et en argile. Puis nous avons confectionné des petits gâteaux qui ont ensuite été disposés dans les nids. Et enfin nous avons créé des structures avec des branches.

Une installation a vu le jour dans la salle paroissiale : les structures de branchages ont accueilli les nids qui eux-mêmes contenaient les gâteaux. De la paille a été répandue tout autour des structures.

Le clou du spectacle a consisté en une folle déambulation dans les rues de Mametz, au son d'instruments de musique joués par nos petits élèves.

Alessio a pris la tête du défilé avec une étonnante charrette sur laquelle était installé un personnage en fil de fer.

Alessio était bien dans son personnage : il était vêtu d'une peau de bête et il poussait des cris surprenants. Il nous a conduits jusqu'à la salle paroissiale où nous avons partagé le fruit de notre travail avec les familles présentes, la municipalité, les représentants de la CAPSO et toutes les personnes curieuses de



découvrir notre travail.

Les enfants ont été conquis par cet artiste aussi surprenant qu'attachant.

Son accent italien a renforcé leur intérêt. Et le petit grain de folie a fait le reste ! Bref un grand merci à Alessio pour cette expérience unique qui restera gravée dans les mémoires des petits Mametziens !

Fabien Everaëre"





Journées Européennes du Patrimoine

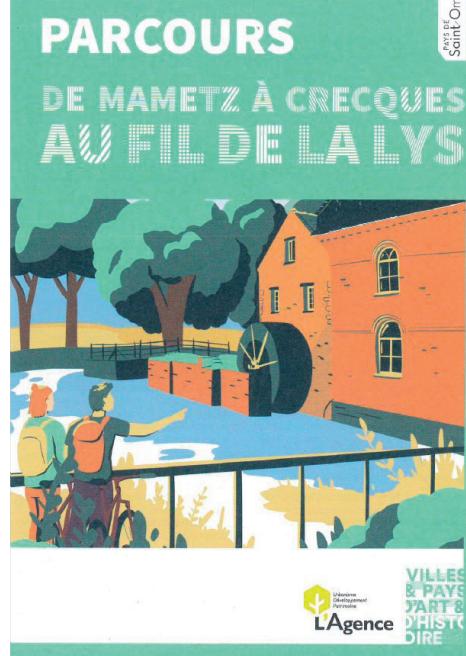
Le week-end des 20 et 21 septembre 2024 ont eu lieu les **Journées Européennes du Patrimoine**.

Deux événements ont été organisés à Mametz :

→ **la présentation de la randonnée « De Mametz à Crecques, au fil de la Lys ».** La marche a été commentée par M. Maxence WATELLE, historien à l'Agence d'Urbanisme et du Développement (A.U.D.) de Saint-Omer. Ce dépliant, qui est à votre disposition en mairie, présente un parcours de 6,5 km et regroupe 13 arrêts commentés pour leur intérêt historique ou touristique. Ce fascicule a été élaboré grâce à la collaboration de Maxence WATELLE, Daniel FAUCON, Matthieu FONTAINE, Hélène MITHIEUX et l'équipe de l'A.U.D. que je remercie chaleureusement.

→ **une exposition à l'église Saint Honoré de Crecques**, qui a repris les posters réalisés lors de la fête du Bicentenaire, en 2022, retracant l'historique du village avec des illustrations photographiques prêtées par des particuliers. Trois posters présentant les cloches de nos églises accueillaient les visiteurs dans le vestibule de l'église.

Je remercie chaleureusement les bénévoles qui ont aidé à l'installation, au rangement et à l'accueil des visiteurs.



Hélène MITHIEUX
Adjointe à la jeunesse
et à la culture





Bibliothèque Municipale



De l'intérêt de **VOTRE espace culturel GRATUIT** ouvert les :

Et oui ! Grâce à l'instauration d'une navette vous disposez d'un espace culturel ouvert sur les 30 bibliothèques et médiathèques de la Capso ! Ainsi vous pouvez emprunter livres, CD,DVD ,jeux de société. **Notre petite bibliothèque a tout d'une grande !**

Elle dispose quand même de **6 000 livres et documentaires !**

Et pour éveiller les petits dès 2 ans au plaisir que procure la lecture, par l'intermédiaire d'Hélène MITHIEUX qui a organisé l'intervention du relais petit enfance d'Aire, votre bibliothèque a mis en place deux matinées récréatives. Yanyan et Aurélie **ont captivé les bouts de choux.** Ouvrir un album c'est créer, hors du temps, **une bulle de douceur, de sécurité et de joie !** Ils ont découvert un espace dédié aux livres attractifs ! La lecture pratiquée tôt facilite l'acquisition du langage, développe la **capacité d'écoute et de concentration.** C'est une fenêtre sur le merveilleux ! Les illustrations joyeuses, colorées, réalistes suscitent l'**éveil** et attisent la **curiosité.** Les enfants réceptifs étaient accompagnés de leur Nounou. Un bon moment de complicité !



Une autre matinée contée, théâtrale et musicale (harpe) a enthousiasmé les plus grands qui ont découvert les tribulations de Mimi la souris. Le récit conté par Claire les a intéressés.

Applaudissements et interventions verbales ont animé la séance. Merci à Virginie RAHOU de la CAPSO, responsable animations pour cette proposition.



Ouverte :

- Mercredi de 15h30 à 17h30
 - Vendredi de 16h30 à 18h
 - Samedi de 10h30 à 12h
- Pendant les vacances scolaires
uniquement le vendredi
Fermée en août

Dernièrement la bibliothèque s'est dotée de superbes collections pour **s'ouvrir à la nature**, connaître son cycle, découvrir la métamorphose **des petites bêtes qui la peuple** et ainsi savoir pourquoi **il convient de la respecter** ! Des découvertes à partager avec les parents ou autres pour apprendre plein de choses « sans se casser la tête » !



Quelques élèves ont amené à la bibliothèque le fruit de leurs recherches scolaires, aidés en cela par la documentation mise à leur disposition ! Ainsi ils prouvent **l'utilité de ce lien culturel** qu'est la bibliothèque ! Des enfants et des adultes, par leur venue animent ce **lieu de vie communale**, point de **rencontre, de partage et d'échange ouvert à TOUS** !



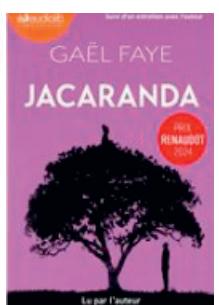
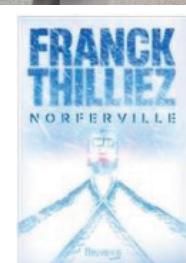
Nouvel adhérent, tout comme nos fidèles lecteurs, vous serez bien **accueilli, conseillé, orienté** par l'une de nos 10 bénévoles et Ludovic .

Si vous êtes à mobilité réduite et que vous souhaitez emprunter, **un bouton d'appel se trouve sous l'escalier.**

Une bénévole viendra prendre connaissance de votre souhait et vous aider à faire votre choix selon vos goûts de lecture, si nécessaire...



Quelques romans...



Viviane LAMBERT
Responsable

Histoire

En 1925...

On ne peut pas commencer les pages histoire de ce bulletin communal de l'année 2025 sans un clin d'œil à Marie-Thérèse Delmaire, qui fut l'initiatrice de la « page mémoire » dans le premier bulletin communal de Mametz, en 1979. Marie-Thérèse, qui a mis en avant l'histoire de notre commune et de ses habitants dans le bulletin pendant les trente années suivantes, est décédée le 1^{er} mars 2012, elle aurait eu cent ans le 10 juillet prochain.

Une pensée particulière aussi pour Roger Baroux et Julien Penne qui auraient eu eux aussi cent ans les 12 juin et 27 août prochains.

Il y a cent ans à Mametz, le 17 mai 1925, réélection de François Pruvost au poste de maire, qu'il occupe depuis le 14 mars 1920. Le procès-verbal comporte d'abord l'installation du conseil municipal, composé de François Pruvost, Modeste Dacquin, Moïse Wacquez, Fernand Delmaire (le père de Marie-Thérèse), Paul Bourdrel, Aristide Wacquez, Gustave Lignot, Élie Bécart, Aphrodis Fauquembergue, René Venel, Moïse Pouchain, en l'absence de Charles Dannel, excusé. La séance est ouverte par le maire sortant, présidée par le doyen, Gustave Lignot, René Venel étant choisi comme secrétaire. Sur onze bulletins trouvés dans l'urne, François Pruvost obtient neuf voix, les deux autres étant blancs. Il prend la présidence avant l'élection de l'adjoint, que remporte Aphrodis Fauquembergues, le meunier de Crecques.

François Pruvost est né à Mametz le 16 février 1891, de Charles et de Julie Herber. Il est l'époux depuis le 24 juillet 1915 de Léa Fontaine. Au moment de sa réélection il est père d'un fils, Henri, né en 1915 (voir photo du couple avec son premier enfant, vers 1917-1918). Léa donnera le jour à une petite Françoise le 11 août suivant, puis à un troisième enfant, François, en 1928.



Division du terroir et noms de lieux à Marthes en 1762

Si les impôts ne soulèvent pas l'enthousiasme des contribuables, ils sont à l'origine de belles sources pour les historiens. Pour les lever d'une manière plus efficace, les pouvoirs successifs ont fait faire par leur administration des rôles ou matrices des impôts, répertoires contenant la liste des contribuables et des sommes qui sont dues à l'État. C'est ainsi que les matrices cadastrales donnent des noms de lieux-dits. Les premières matrices cadastrales pour Mametz, Marthes et Crecques datent des alentours de 1817, soit quelques années avant la réunion des trois communes. Un rôle d'imposition est particulièrement utile pour connaître les noms de lieux plus anciens encore, celui du Vingtième, impôt établi en 1749 et qui dure jusqu'à la Révolution. C'est un impôt direct qui concerne les trois ordres et dont le montant correspond à 5% des revenus, d'où son nom. Puisqu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, le Vingtième n'est pas versé au Trésor royal, mais dans une caisse distincte, il s'agit par cette caisse uniquement de rembourser les dettes de l'État.

En Artois, ce sont les États de la province (plus ou moins l'équivalent du Conseil départemental) qui se chargent de sa perception. Pour l'améliorer, les États décident en 1759 du fait que dans chaque village soit établie une déclaration de toutes les terres, droits et biens sans exception, parcelle par parcelle. Le travail, vérifié, est fait sur la déclaration des hommes du seigneur, le bailli et les « gens de loi », mais aussi des quatre personnes qui payent le plus d'impôts.

À Marthes, cette déclaration est terminée et signée le 8 janvier 1762. Les hommes forts du village, Jean Tirant, Pierre François Dubois, A. Cadart, A. Stérin, Gaspard Blondel, François Marquant, Antoine Joseph Delehay, François Denis et Louis Joseph Houbron, signataires du rôle, l'ont fait réaliser par Maître Joseph Hue, arpenteur juré d'Artois, domicilié à Blessy.

Le village est divisé en 15 « cantons » dans le sens de subdivision. On dispose pour chacun de la délimitation au levant (= à l'est), au couchant (= à l'ouest), au midi (= au sud) et au septentrion (= au nord) et d'un nom qui parfois est encore en usage. Les noms en patois sont orthographiés de manière approximative, mais toujours

compréhensible par Hue. Orthographe d'époque, fluctuante, respectée. Voyageons donc dans le Marthes d'il y a 263 ans :

1^{er} canton, sans nom indiqué. Borné :

Au levant : par Mametz et un bout du chemin de Blessy à Mametz

Au midi : par Blessy

Au couchant : par le chemin de Marthes à Blessy jusqu'à la place

Au septentrion : par la place et par le « grand chemin de Marthes à Aire ».

Outre prés et labours, c'est une partie bâtie du village. On y trouve les maisons de Jean Philippe Buchez, des héritiers de « Barthelemie Dupreis », de Nicaise Thumerel, Jean François Boyaval, de la veuve de Jacques Marquant, d'Antoine François Marquant, Pierre Legris, Philippe Dupreys, Pierre Paul Dupont, Adrien Delehel, de la veuve de Jacques Antoine Buchet, de Jacques Varlet, Marie Catherine Davrout, François Joseph Denis, Antoine Potier, Jean Baptiste Labbé, André Stérin et de la veuve de Dominique « Delvarre » (Delvart).

2^e canton « nommé le canton d'en bas des Watinne [également écrit « Wattaine »] », terre labourable et prés.

Borné :

Au levant : par le chemin de Marthes à Blessy et par le chemin « d'Hame à Therouanne dit chemin des camp Lambert »

Au midi : par le chemin de Blessy à Thérouanne

Au couchant : par le chemin de Marthes à Enguinegatte

Au septentrion : par « un coulant d'eau des fontaine de Marthe ».

3^e canton « nommé cel-Moufte, et ces Wincles », pour « chel Moufte » et « chés Wincles », labours. Borné :

Au levant : par le chemin de Thérouanne

Au midi : par Blessy

Au couchant : par le chemin du Pire

Au septentrion : par le chemin de Marthes à Enguinegatte.

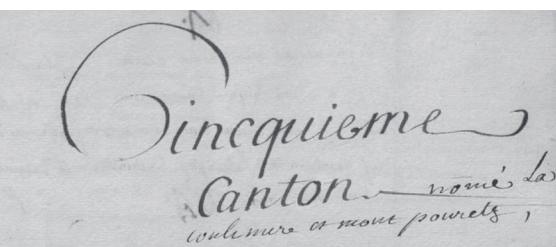
4^e canton « nomé le Mont Pourret [ou « Pourretz »] », labours. Borné :

Au levant : par le chemin du Pire

Au midi : par Blessy

Au couchant : par la chaussée Bruhehaut « dit le grand chemin d'Arras à Thérouanne »

Au septentrion : par le chemin de Marthes à Enguinegatte.



5^e canton « nomé la Couliniere et Mont Pourret », labours. Borné :

Au levant : par le chemin du Pire

Au midi : par le chemin de Marthes à Enguinegatte

Au couchant : par la chaussée Brunehaut

Au septentrion : par Enguinegatte.

6^e canton « nomé ces [autrement dit « chés »] Bois ragonnois et le Cu du Sacq », labours. Borné :

Au levant : par le chemin de Thérouanne à Blessy

Au midi : par la voyette Malvaux, conduisant de Marthes à Enguinegatte

Au couchant : par le chemin du Pire, « qui sépare le terroir d'Enguinegatte et de Crecque d'avec celuy de Marthes »

Au septentrion : par « le fossé du cu du sacq, qui sépare le terroir de Crecque d'avec celuÿ de Marthes ».

7^e canton « nommé en bas des Marmittagne [aussi écrit « Marmitaine »] », labours. Borné :

Au levant : par le chemin de Marthes à Enguinegatte

Au midi : par le chemin de Blessy à Thérouanne

Au couchant : par « le fossé du cu du sacq, qui sépare le terroir de Crecque d'avec celuÿ de Marthes »

Au septentrion : par le fossé du cul de sac « et par le coulement d'eau des fontaine des Marmittagne, qui sépare en partie ce canton d'avec le canton suivant ».

8^e canton « nomé le canton des Rietz à cailloux », labours et une majorité de « terre inculte non labouré et à rien ». Borné :

Au levant : par « le chemin derrière le mont de Marthes »

Au midi : par « le chemin de traverse qui va joindre les terre à rietz et par un bout du fossé du cu du sacq »

Au couchant : par Crecques

Au septentrion : par le chemin qui conduit de Marthes à Thérouanne.

9^e canton « nomé ces [« chés »] rietz bruiere, à caillaux [pour « cailloux »] vers Crecque », labours et une minorité de « terre inculte à rietz ». Borné :

Au levant : par le chemin de Marthes au village de Crecques

Au midi : par le chemin de Marthes à Thérouanne

Au couchant : « en pointe au chemin de Thérouanne, et terroir de Crecque »

Au septentrion : par Crecques.

10^e canton « nomé le canton derrière Marthes ». Borné :

Au levant : par « le grand chemin conduisant de Marthes à Aire »

Au midi : par le même chemin et la place

Au couchant : par le chemin de Marthe à Crecque

Au septentrion : par les terroirs de Crecques et Mametz, jusqu'au grand chemin de Marthes à Aire.

Labours et partie bâtie des maisons de la veuve de Jacques Thiran, de Jean François Thiran, Marie Anne Houbron, Jean Damas, Pierre François Dubois, Louis Houbron.

11^e canton « nomé le Tourne-delrue et le Paisserie [ou « Tourne del-rüe et le paisserye »] », labours. Borné :

Au levant : par le chemin de Blessy à Thérouanne

Au midi : par le chemin de Marthes à Enguinegatte

Au couchant : par le chemin du Pire

Au septentrion : par la voyette des Malvaux « conduisant à Thérouanne ».

12^e canton « nomé Lambremont, Mont hulain et Marmitaine [ou « Marmitagne »] », labours, prés et rietz.

Borné :

Au levant : par « le petit chemin derrière le Mont de Marthe » et le chemin qui conduit à Enguinegatte

Au midi : par « le coulant d'eau des fontaine des Marmitaine »

Au couchant : par « un fossé qui va joindre le fossé du cu du sacq »

Au septentrion : par « le petit chemin qui conduit aux terre à rietz ».

13^e canton, sans nom indiqué. Borné :

Au levant : par la place de Marthes

Au midi : par le chemin de Marthes à Enguinegatte

Au couchant : par « le chemin derrière le Mont de Marthes »

Au septentrion : par le chemin de Marthes à Thérouanne.

Labours, rietz et partie bâtie des maisons de Pierre Lefebvre, Pierre Buchet, des héritiers d'Antoine Buchet à ceux de Jean Philippe Buchet, de Charles Joseph Lefait.

14^e canton « nommé le Crinquetz », pâture et maison appartenant à Jacques Michel Denis. Borné :

Au levant : par « le petit chemin de la fontaine St-Quentin conduisant au grand chemin d'Aire, dit le chemin du Crocquez »

Au midi : par le « petit chemin conduisant de la place de Marthes à la fontaine de saint Quentin »

Au couchant : par la place

Au septentrion : par le grand chemin de Marthes à Aire.

15^e et dernier canton « nomé le canton des Wattaine », labours, bois, prés, rietz et partie bâtie des maisons de Jean François Delehel, Célestin Denis, de la veuve de Philippe Dinghem, des héritiers de Jacques Marquant, de Jean Baptiste Barbier. Borné :

Au levant : par « le coulant d'eau des fontaine des Marmitaine »

Au midi : idem

Au couchant : par le chemin de Marthes à Enguinegatte

Au septentrion : par le chemin de Marthes à Blessy.

Il est précisé qu'il n'y a pas de moulin dans le village et qu'il existe deux rietz, le premier « le **rietz de Marthes** qui sert de place », et le deuxième, nommé « **cel** [autrement dit « chel »] **becque** », « enfermé dans le premier canton, au bout d'un sentier qui conduit à l'église dudit lieu ».

Mametz, (Marthes) et Crecques dans une carte de 1674

Entre 1640 et 1677, l'Artois est divisé entre partie restée sous souveraineté espagnole et partie conquise par les troupes du roi de France. Cet extrait d'une carte datée de 1674 intitulée « Le comté d'Artois suivant qu'il est présentement divisé en François et Espagnol », par Sanson, géographe ordinaire du roi, à Paris, montre à quel point la frontière était fluctuante dans une région continuellement ravagée par les incursions des soldats de l'un et l'autre camp, faisant autant de ravages les uns que les autres. Du côté espagnol de la frontière figurée par des points, Mametz (et Marthes), du côté français, Crecques. La vision figurée d'un clivage qui date de plusieurs siècles !

Matthieu FONTAINE



Travaux



Parc du Bicentenaire

En ce début d'année, les agents municipaux Jimmy et Gaëtan ont poursuivi les travaux d'aménagement de l'espace intergénérationnel à savoir :

- L'aménagement des placettes
- La préparation, le réglage du terrain et l'engazonnement
- La pose des différents jeux, des panneaux de signalisation (Junicode) et mobiliers urbains (tables, bancs, poubelles, transats).
- La pose de clôtures et de dalles gazon
- La pose des « arches végétales » (en cours)
- La pose d'une citerne de 10 m³ (entreprise Catrycke).

En avril, les bénévoles sous la houlette de Sandy ont planté une trentaine d'arbres pour agrémenter l'espace.

L'entreprise Baude Billet a finalisé cet aménagement par l'application d'un enrobé sur la voie d'accès. L'association « LES BLANJIOS » et les élèves de l'école d'horticulture de Radinghem ont creusé et aménagé une mare pédagogique.

L'inauguration de cet espace intergénérationnel a eu lieu le 28 septembre 2024 sous un soleil radieux en présence de Monsieur MEQUINION, conseiller départemental, représentant le Département et de nombreux mametziens et mametziennes.

Cet espace est le vôtre, amusez-vous, reposez-vous, promenez-vous et surtout respectez-le.

→ **Coût de l'opération :** **110 000 € H.T. environ (+ achat terrain)**
132 000 € T.T.C.

Merci aux collectivités suivantes pour leurs participations financières :

Département (FARDA : Fonds d'aménagement rural et de développement agricole)	19 651,18 €
FIETT (Fonds d'intervention pour les enjeux écologiques territoriaux et d'initiatives pour l'environnement)	4 269,52 €





Ecole des Tilleuls : abri à vélos

La pratique du vélo se développant, le corps enseignant a sollicité la construction d'un abri à vélos dans l'enceinte de l'école des tilleuls.



La municipalité a répondu positivement à cette demande et encourage cette pratique pour le bien-être des enfants.

Les agents municipaux, Laurent et Angelo, ont construit cet abri qui permet de « stationner » une quinzaine de vélos de manière ordonnée.

Dimensions de l'abri 7,00 m x 5,00 m



➔ **Coût de l'opération :** **6 700 € H.T.**
 8 040 € T.T.C.



Remise en état du city stade de Mametz

La municipalité déplore régulièrement des dégradations sur les bâtiments communaux et aires de jeux.

Comment expliquer de tels comportements ?

Ces bâtiments, ces aires de jeux sont les vôtres... vous pouvez les utiliser comme vous voulez mais avec respect.

Cette année, nous avons remplacé les 3 panneaux de baskets, des barres manquantes ou pliées...
Le montant de ces méfaits s'élève à 2 500 € H.T.



Cimetière de Mametz centre

La municipalité a décidé la pose de 2 nouveaux columbariums de « 6 places » au cimetière de Mametz Centre.

Après consultation, l'entreprise RUGUET Pompes Funèbres à Racquinghem a été retenue.

➔ **Coût de l'opération :** **5 833,33 € H.T.**
 7 000 € T.T.C.



Changement opérateur de gaz

En début d'année, un commercial de la société ANTARGAZ nous a proposé une étude de marché concernant la fourniture de gaz qui alimente la salle du Millénaire, la salle paroissiale, l'école des Tilleuls et les 5 logements de la place du rietz à Marthes.

Après analyse de l'offre, nous avons validé cette proposition qui permet à la commune et aux locataires des logements de faire de substantielles économies ($\geq 40\%$). Le retour sur investissement sera d'une année.

Antargaz a procédé aux changements des 5 citernes en juin 2024, les agents municipaux épaulés de l'équipe travaux de la CAPSO ont réalisé les travaux de « raccordement » (remplacement des 50 ml de canalisation, pose des coffrets gaz, dépose et repose des clôtures...).

L'entreprise Lefebvre énergie a effectué l'entretien et la mise en service des 8 chaudières concernées.

Très bonne opération...





Chemin d'accès à la Sauvagine

Suite aux importantes intempéries de cette année et à l'intensité grandissante du trafic, le chemin d'accès à la Sauvagine s'est fortement dégradé. La municipalité a donc décidé de le réfectionner de manière plus durable.

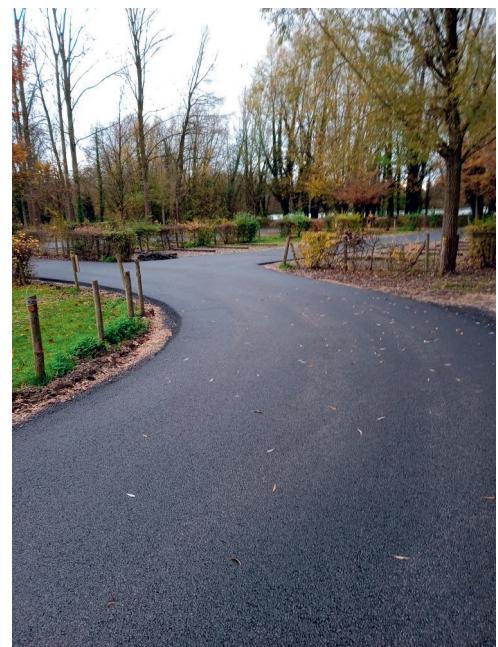
Les travaux ont consisté à régler la forme, à réaliser une couche d'accrochage et à appliquer une couche de roulement en enrobé ép. = 0,05m.

Après consultation, l'entreprise Baude Billet a été retenue pour effectuer ces travaux.

→ Montant : **25 989,50 € H.T. / 31 18740 € T.T.C.**

Subvention FEAC inondation : **18 122 €**

COÛT de l'opération : **8 000 €**



Salle du Millénium

Bibliothèque municipale

La commission de sécurité, lors de son passage annuel, nous a demandé de mettre en conformité l'accès à la bibliothèque et de respecter les consignes de sécurité et d'accessibilité aux normes PMR en vigueur ainsi que de renforcer la signalétique.

Nous avons donc fait appel au service de l'entreprise DEBRET ESCALIER pour la pose de contremarche. Nos agents ont posé les dalles podotactiles en haut d'escalier et les bandes antidérapantes à chaque nez de marche.

L'entreprise REPI Sécurité avait installé une alarme de type 2b et remplacé les BAES dans la montée d'escalier fin 2023.

La sous-préfecture a validé ces mises aux normes.

→ Coût de l'opération : **8 920 € H.T.
10 704 € T.T.C.**



14.08.2024 09:48



14.08.2024 09:49

Porte d'entrée

Après avoir changé les portes de service en 2023, il fallait remplacer cette année la porte d'entrée de la salle du Millénium qui était en mauvais état.

La municipalité a donc décidé de la remplacer et à mandater l'entreprise LECLERCQ MILBLEED de Roquetoire pour le remplacement de cette porte. Rendez-vous en 2050...

→ Coût de l'opération : **9 229,00 € H.T.
11 074,80 € T.T.C.**





R.D.130 - Rue de la Plaine

Démarré le 15 mars 2024, les travaux d'aménagement de la rue de la Plaine se terminent « enfin » avec plus de trois mois de retard sur le planning prévisionnel, trop peu de moyen mis en place pour le calendrier prévisionnel fixé par l'entreprise elle-même !

Les travaux sont localisés sur la R.D.130, rue de la Plaine, entre le Rietz de Marthes et la rue de la Gare soit 850 mètres linéaires environ et ont consisté à :

- l'enfouissement des réseaux (EDF, PTT, éclairage public),
- la réhabilitation du réseau pluvial,
- la réalisation de la borduration et trottoir,
- la rénovation de la voirie (Département).

La municipalité a voulu sécuriser ce tronçon : un trottoir permet de se déplacer de Marthes centre à Mametz centre en toute sécurité, des bordures « anti stationnement » et une haie permettent de laisser cet espace « libre » aux piétons, la voirie a été élargie au niveau des virages facilitant ainsi la circulation et le croisement des véhicules. La signalétique et la sécurité ont été renforcées afin de limiter la vitesse (50km/h) et protéger ainsi les riverains.

Dispositif mis en place :

- plateau surélevé au carrefour rue de la Gare, rue de la Plaine en résine ocre.
- planches d'alerte en résine ocre
- passages piétons avec plots routiers solaire LED encastrables
- feux d'alerte clignotant orange au droit des virages.

Je voudrais remercier tous nos partenaires pour leurs précieuses aides financières :

- Département **156 000 € T.T.C.**
- Etat **80 000 € T.T.C.**
- F.D.E. **5 768 € T.T.C.**
- C.A.P.S.O. **23 094 € T.T.C.**
- ORANGE **2 600 € T.T.C.**

*LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS,
RESPECTEZ LES LIMITATIONS DE VITESSE.*

Aménagement de la RD 130 Rue de la plaine	
Montant du marché	
Maitre d'ouvrage	Ville Mametz 69 Grand Rue - 62120 Mametz Tél : 03 21 39 07 05
Maitre d'Oeuvre	INGEO 1 Rue de Cassini - 62575 BLENDECQUES Tél : 03 21 38 15 21 Montant du marché 23520.00€TTC
CSPS	QUALICONSULT Rue des Verrières, 62100 Calais Tél : 03 21 17 07 62 Montant du marché 1944.00€ TTC
Entreprises	DUCROCQ TP 8 Rue du Drionville 62380 Nielles-lès-Blequin Tél : 03 21 39 61 79 Montant du marché 574 620.00€ TTC
Montant des subventions	DEPARTEMENT 188 000.00€ TTC ETAT 100 000.09€ TTC CAPSO 23 000.09€ TTC ORANGE 2600.00€ TTC FDE 25 000.00€ TTC
Travaux du 18/03/24 au 30/09/24	

Démolition de l'habitation de Madame TALLE



Travaux sur le « S » de Marthes





Défense extérieure contre l'incendie

En mai 2023, le commandant du S.D.I.S., le lieutenant DA SILVA, nous a convié à une réunion de travail afin de nous présenter les nouvelles dispositions à appliquer en matière de défense incendie au niveau de notre commune.

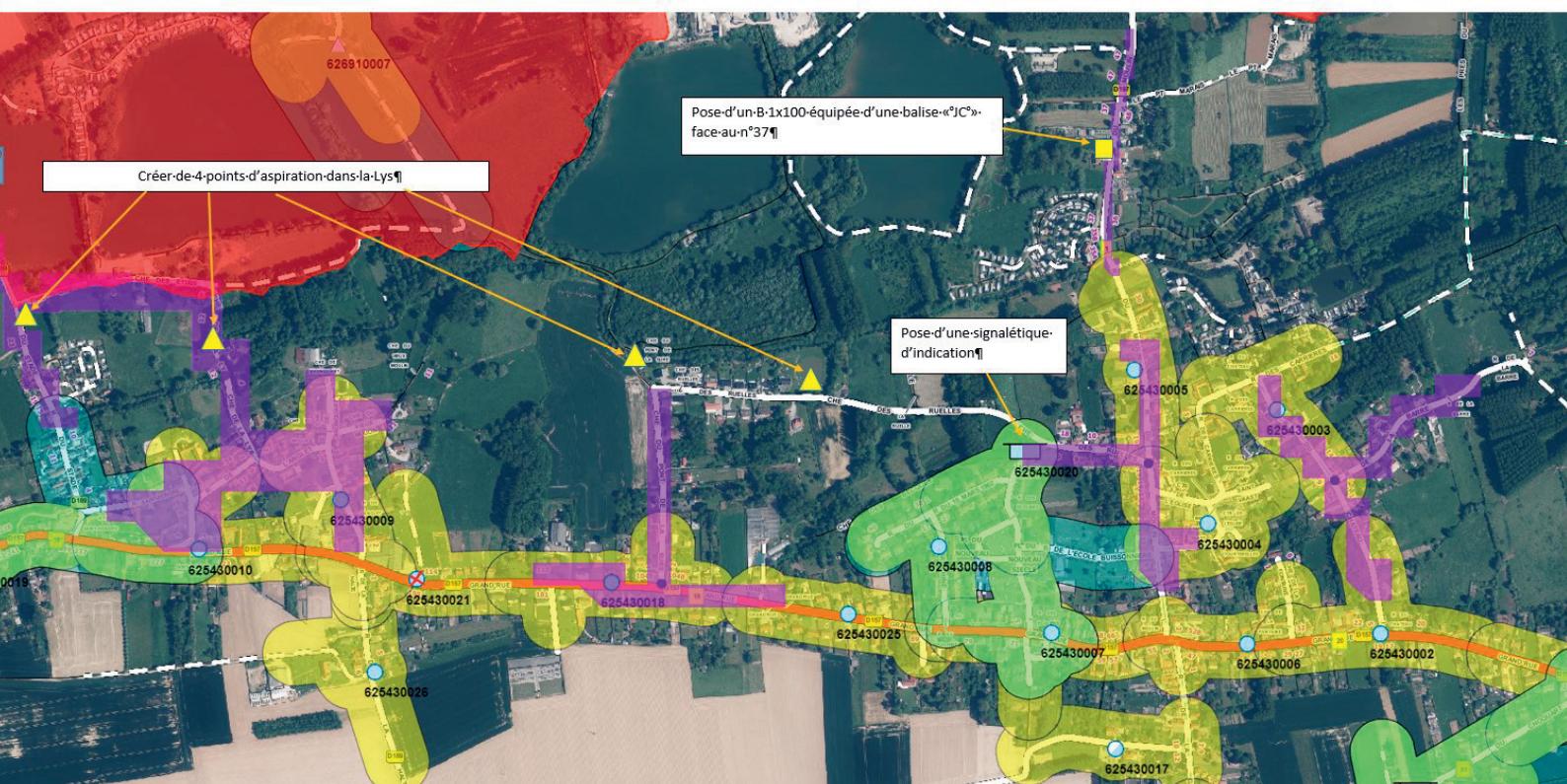
En effet, l'évolution du matériel permet « d'alléger » le dispositif et donc de diminuer les coûts. Le S.D.I.S. est équipé dorénavant de camions surpresseurs qui permettent à partir d'un poteau incendie « d'arroser » à environ 500m au lieu de 300m. Il possède également des pompes « flottantes » qui peuvent aspirer l'eau des rivières, étangs ou mares sur une profondeur de 0,50m. Cela nous permet de multiplier les points d'aspiration, beaucoup moins coûteux, que les citernes enterrées de 30, 60 ou 120m³.

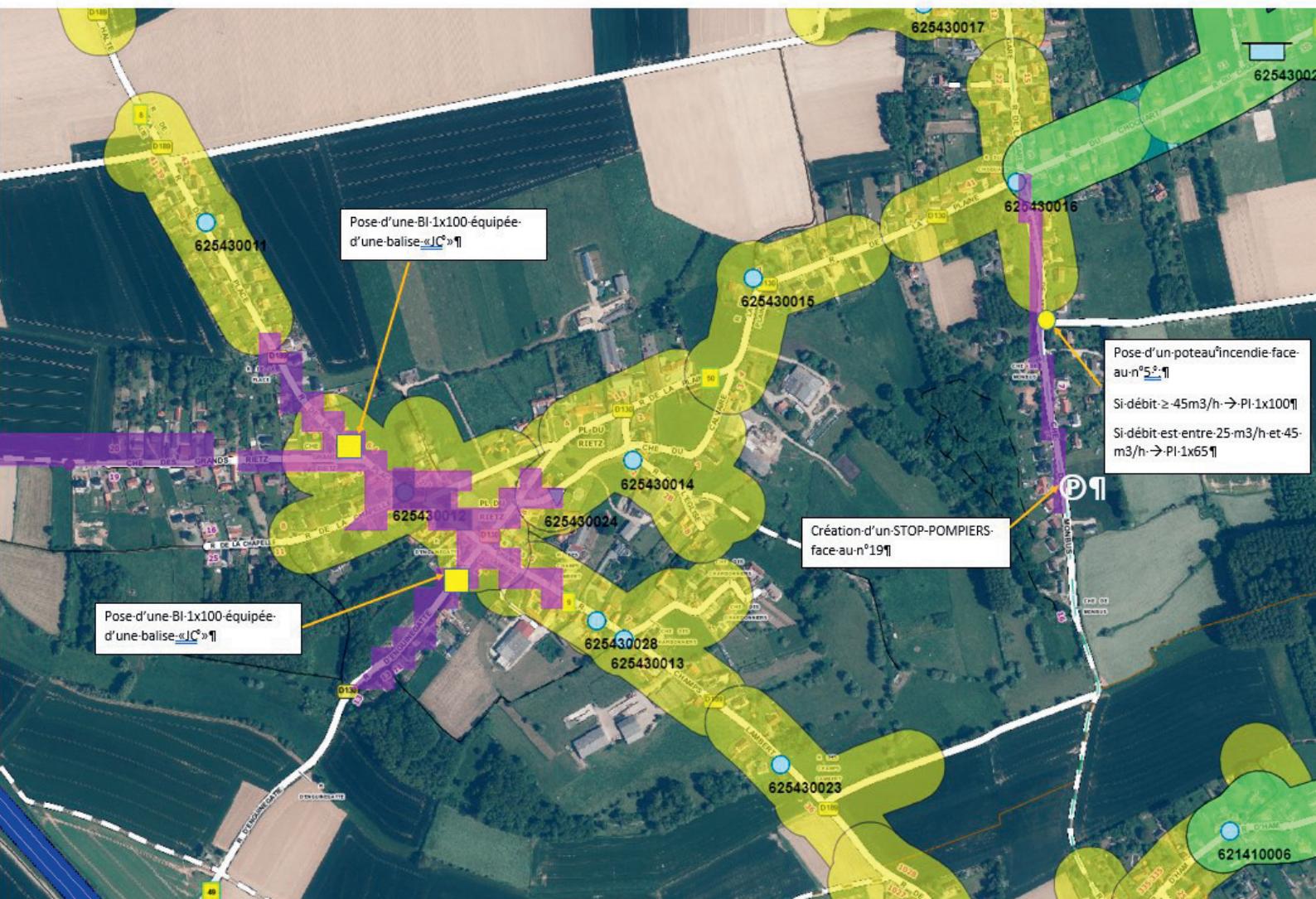
Cette année, nous avons réalisé les aménagements au droit des nouveaux points d'aspiration créés, posé la signalétique verticale et horizontale.

Pour l'année 2025, il nous faudra budgérer la fourniture et pose de 3 poteaux supplémentaires (environ 15 000 € H.T.), le renforcement de la conduite d'eau chemin de Monbus et peut-être la pose d'une citerne 60m³.



MAMETZ---DEFENSE-EXTERIEURE-CONTRE-L'INCENDIE-PROJETEEE-(1/2)





Cette année, Monsieur Martin LECAT a intégré l'équipe technique après le départ en retraite de Monsieur Gilles ROCHE fin 2023.

Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe pour le travail accompli au service de tous. Les tâches ne manquent pas : entretien des bâtiments et espaces verts, réalisation de projets divers (espace intergénérationnel, abri vélos), salage, entretien des voies communales...

Chacun a donné le meilleur et a essayé de répondre, dans la mesure du possible, aux demandes des mametziennes et mametziens.

Bonnes fêtes de fin d'année

Et Meilleurs vœux 2025.



Dominique MAËS

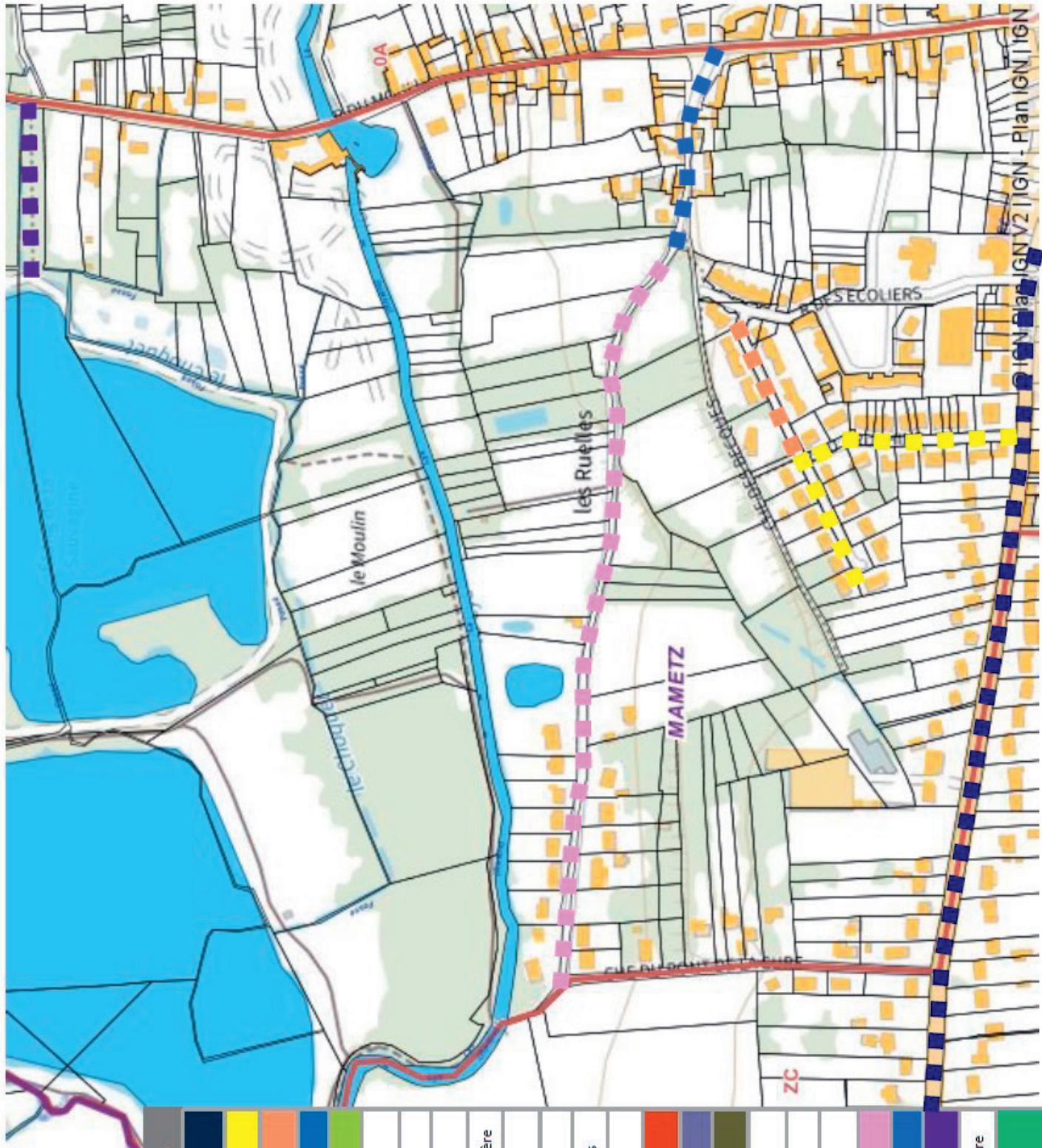
Adjoint au maire en charge des travaux et de l'urbanisme

Nouvelles dénominations des rues

MAMETZ

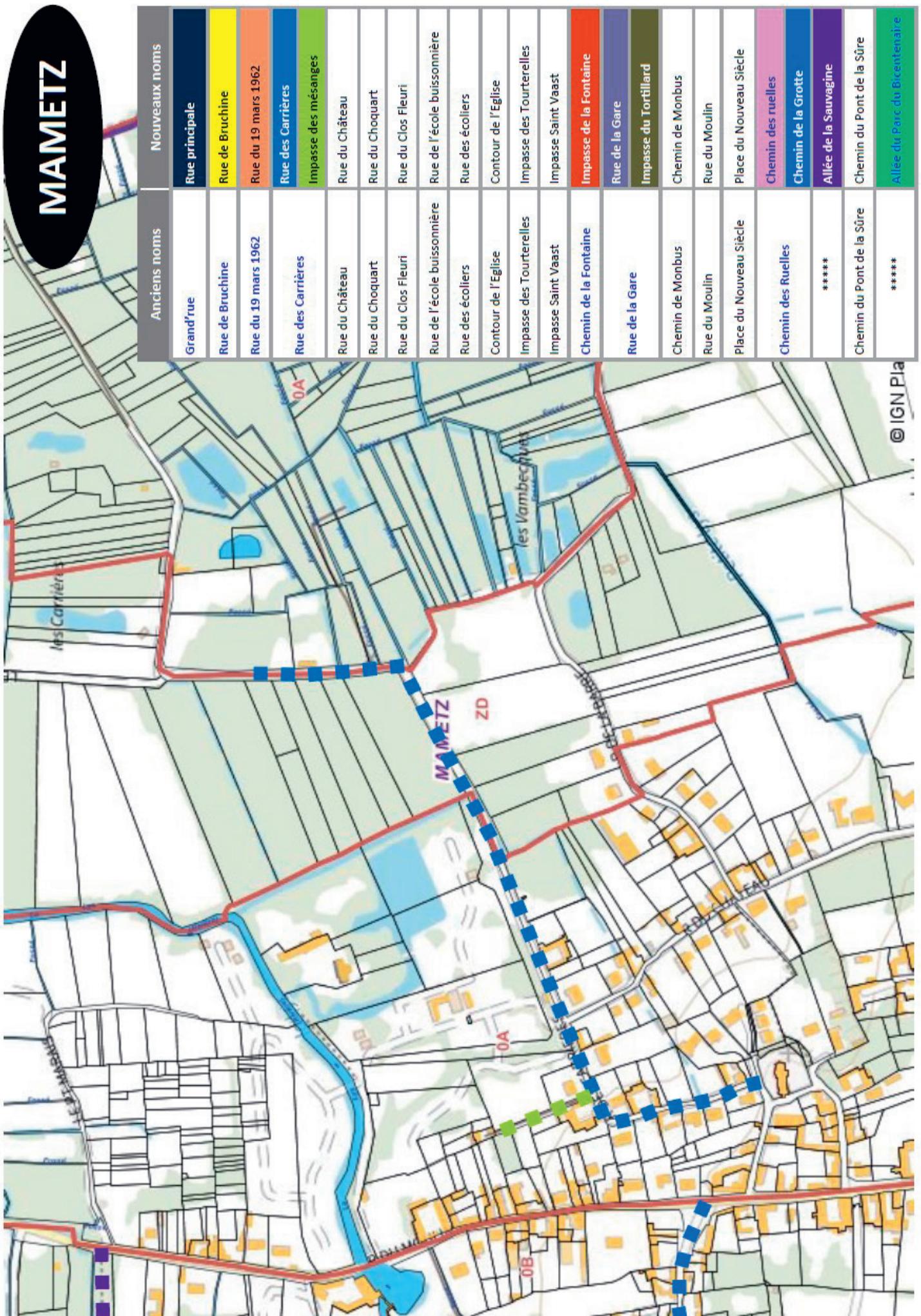
Anciens noms	Nouveaux noms
Grand'rue	Rue principale
Rue de Bruchine	Rue de Bruchine
Rue du 19 mars 1962	Rue du 19 mars 1962
Rue des Carrières	Rue des Carrières
Rue des Mésanges	Impasse des Mésanges
Rue du Château	Rue du Château
Rue du Choquart	Rue du Choquart
Rue du Clos Fleuri	Rue du Clos Fleuri
Rue de l'école buissonnière	Rue de l'école buissonnière
Rue des écoliers	Rue des écoliers
Contour de l'Eglise	Contour de l'Eglise
Impasse des Tourterelles	Impasse des Tourterelles
Impasse Saint Vaast	Impasse Saint Vaast
Chemin de la Fontaine	Impasse de la Fontaine
Rue de la Gare	Rue de la Gare
	Impasse du Tortillard
Chemin de Monbus	Chemin de Monbus
Rue du Moulin	Rue du Moulin
Place du Nouveau Siècle	Place du Nouveau Siècle
Chemin des Ruelles	Chemin des ruelles
	Chemin de la Grotte
****	Allée de la Sauvagine
Chemin du Pont de la Sûre	Chemin du Pont de la Sûre
****	Allée du Parc du Bicentenaire
Rue de la Plaine	Rue de la Plaine

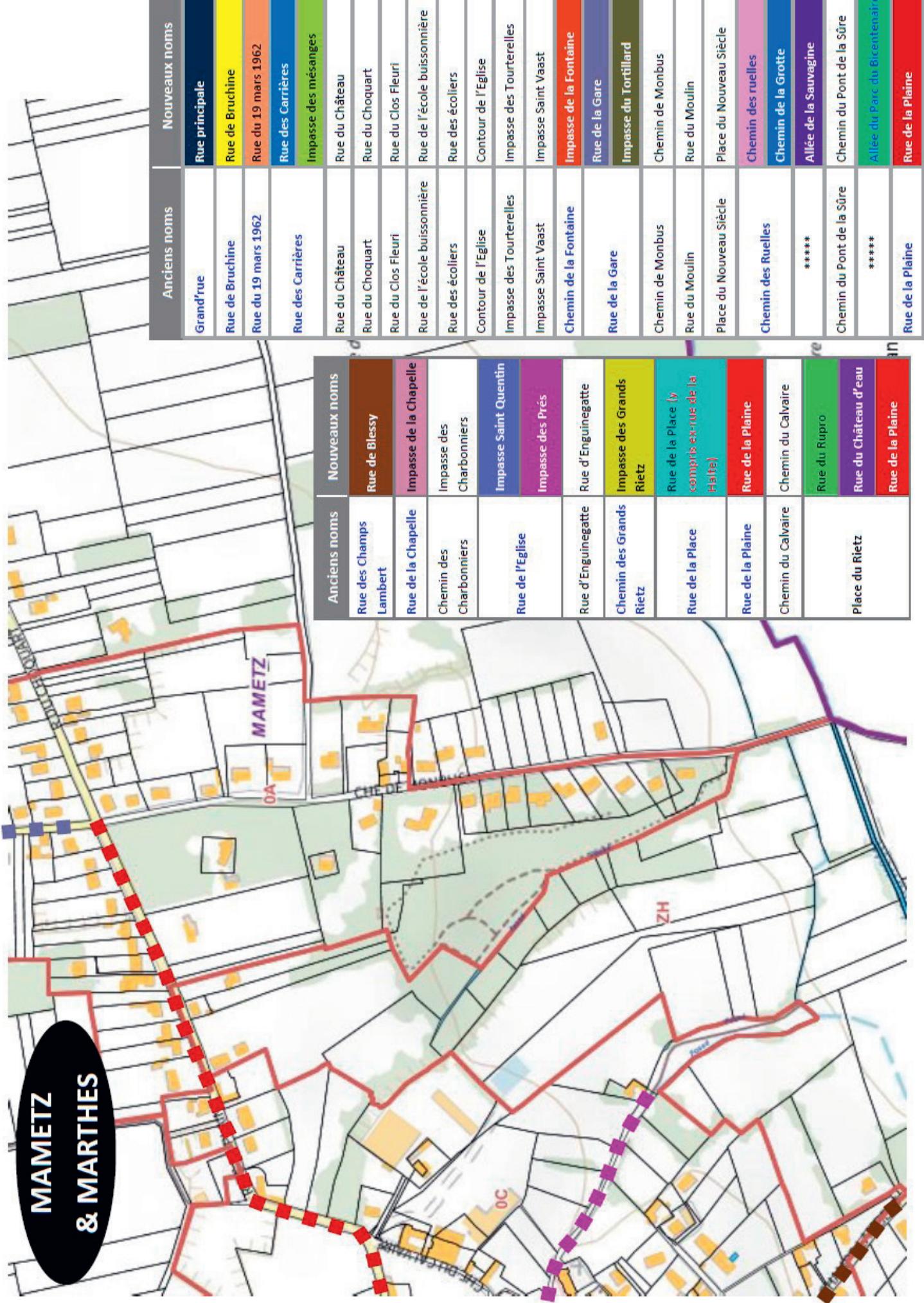
MAMETZ



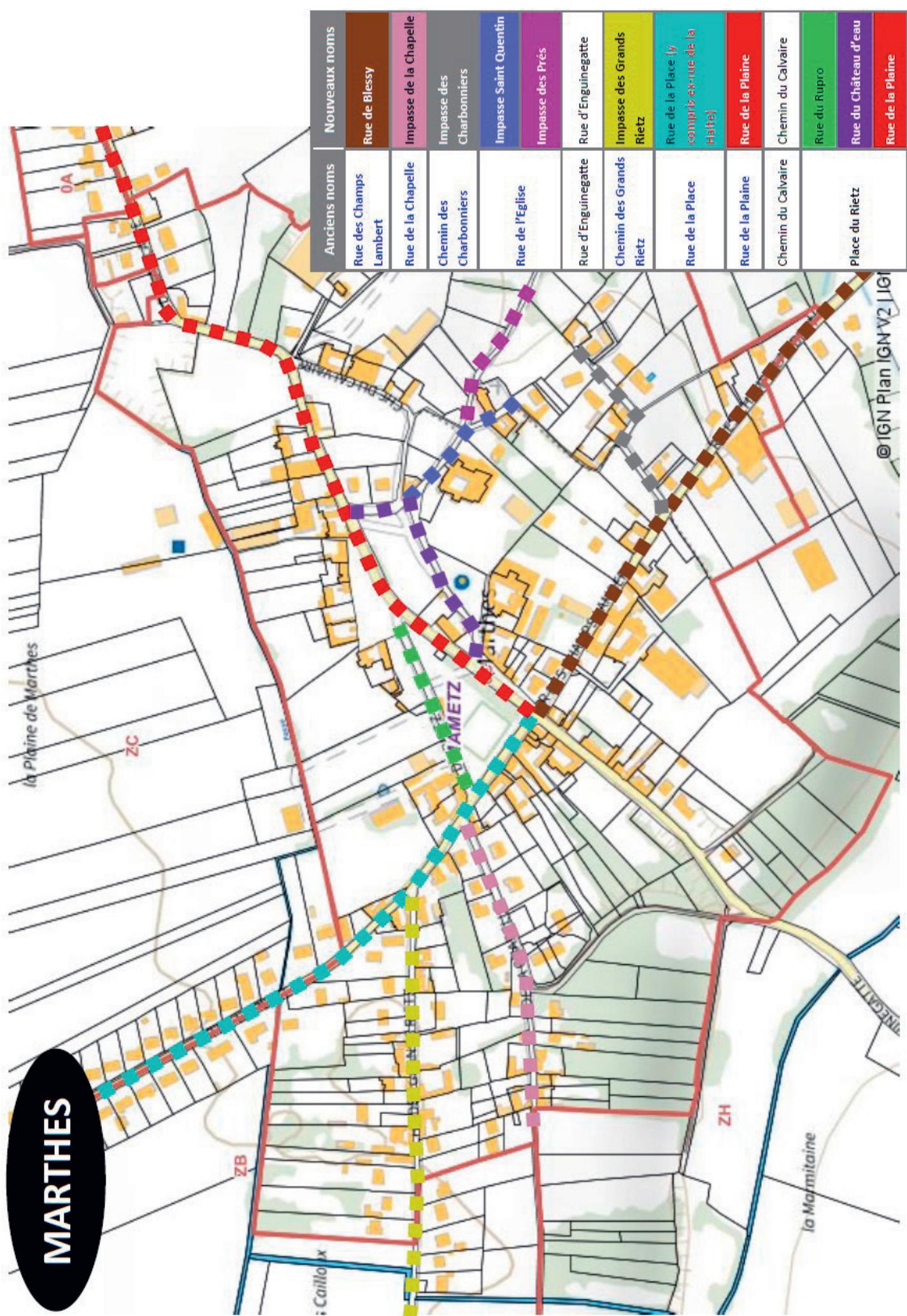
Anciens noms	Nouveaux noms
Grand'rue	Rue principale
Rue de Bruchine	Rue de Bruchine
Rue du 19 mars 1962	Rue du 19 mars 1962
Rue des Carrières	Rue des Carrières
Rue du Château	Rue du Château
Rue Choquart	Rue du Choquart
Rue du Clos Fleur	Rue du Clos Fleuri
Rue de l'école buissonnière	Rue de l'école buissonnière
Rue des écoliers	Rue des écoliers
Contour de l'Eglise	Contour de l'Eglise
Impasse des Tourterelles	Impasse des Tourterelles
Impasse Saint Vaast	Impasse Saint Vaast
Chemin de la Fontaine	Impasse de la Fontaine
Rue de la Gare	Rue de la Gare
Chemin de Monbus	Chemin de Monbus
Rue du Moulin	Rue du Moulin
Place du Nouveau Siècle	Place du Nouveau Siècle
Chemin des Ruelles	Chemin des ruelles
Chemin du Pont de la Sûre	Chemin du Pont de la Sûre
Allée du Parc du Bicentenaire	Allée du Parc du Bicentenaire

MAMETZ

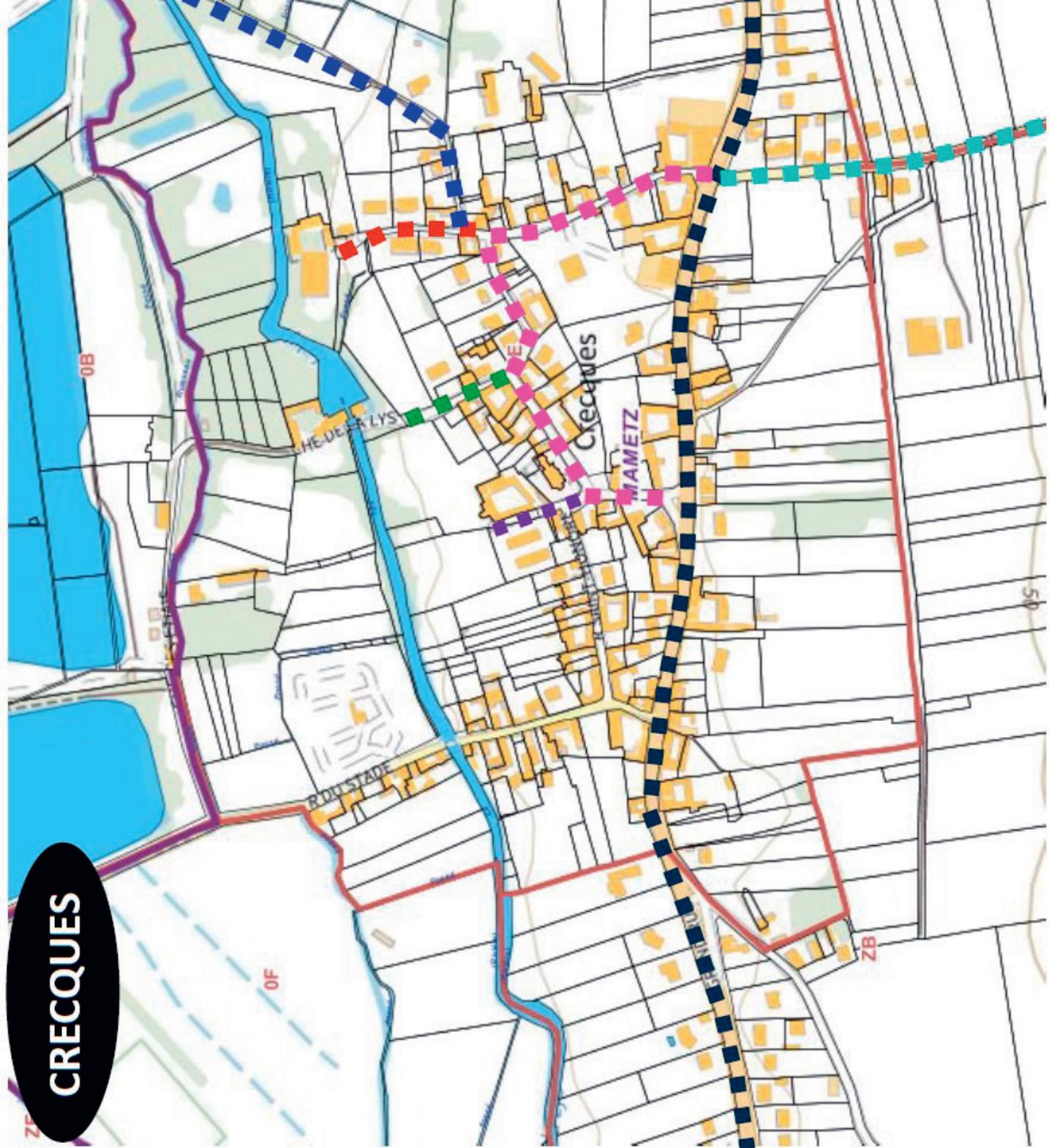




MARTHES



Anciens noms	Nouveaux noms
Grand'rue	Rue principale
Rue de l'Anglet	Rue de l'Anglet
Chemin de Broncourt	Impasse de la Source
Rue des Champs	Rue des Champs
Chemin des Etiais	Chemin des Etiais
Chemin du Vieux Moulin	Impasse du Tordoir
Rue de la Halte	Supprimée
Chemin de la Lys	Rue de la Place
Rue du Stade	Rue de la Scierie
Rue Saint Honoré	Rue Saint Honoré
****	Impasse du Clocher
****	Impasse du Nouveau Cimetière



Environnement



Nettoyons la nature

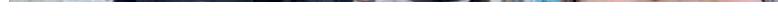
Le 13 janvier 2024 a eu lieu la première opération « Nettoyons Mametz » !

Une petite équipe de super bénévoles souriants, motivés et dynamiques a ramassé de très nombreux déchets de toutes sortes... Nous en appelons à vous tous ! Sans parler des incivilités, si chacun pouvait être vigilant avec sa poubelle en cas de grand vent, si chacun pouvait ramasser les déchets qui se trouvent devant chez lui, si les fumeurs pouvaient se munir d'un cendrier de poche... que de déchets en moins nous retrouverions au sol !

Nous en profitons pour demander aux maîtres de chiens de bien vouloir ramasser les déjections de leurs chers animaux de compagnie.

Nous vous rappelons enfin qu'il est important que chacun soit respectueux des lieux de collectes papiers/cartons et verres : si les bennes sont pleines, ne déposez rien au sol et remportez vos déchets en attendant que les bennes soient vidées. Il est interdit de déposer des ordures ménagères sur ce lieu : des ramassages à votre domicile sont prévus pour cela !

Un grand merci à tous pour votre contribution à rendre notre paysage agréable !



Et n'hésitez pas à nous rejoindre lors des prochaines opérations (infos en mairie et sur le site FB de la commune) !

Le 16 mars 2024 a eu lieu l'opération « Nettoyons les Hauts de France » .

Sandy PAYEN et moi remercions les nombreux bénévoles qui étaient présents !

MERCI !



Sandy PAYEN

Conseiller délégué aux sports et à l'environnement

Hélène MITHIEUX

Adjointe à la jeunesse et à la culture





Parc du Bicentenaire

Des bénévoles de la commission Environnement ont mis « la main à la terre » afin de poursuivre la création du Parc du Bicentenaire en plantant le 23 mars 2024 pas moins de 33 arbres d'ornement ou fruitiers (pruniers, pommiers, poiriers, cerisiers) ainsi que des groseilliers et cassissiers.



Le projet de mare

pédagogique, proposé et réfléchi en début de mandat a également été concrétisé début octobre !

La commission environnement a travaillé à sa réalisation avec l'aide précieuse de Monsieur Denis LAGACHE de l'Association « Les Blongios ».

Cette association œuvre dans le but de préserver et restaurer la biodiversité sous forme de chantiers participatifs et pédagogiques.

Le creusement a été réalisé par plusieurs groupes d'élèves du Lycée agricole de Radinghem, sur 3 journées, dans le cadre de leur formation : un immense merci à ces jeunes qui ont montré une énergie et un enthousiasme certain dans le creusement de la mare !

Monsieur LAGACHE a également pris le temps de faire une présentation de ce futur habitat de la faune et la flore aquatiques, aux élèves de CM1 venus lors de la mise en eau de la mare.

La butte de terre créée par le creusement va être semée d'un « tapis fleuri » et une haie naturelle sera plantée le long des ganivelles.



Sandy PAYEN
Conseiller délégué aux sports et à l'environnement

Hélène MITHIEUX
Adjointe à la jeunesse et à la culture



Journée Troc Plantes et Randonnée familiale

Cette année, le Troc Plantes n'a pas attiré les jardiniers car le temps a été très maussade et a rebuté les exposants.

Par contre, bien emmitouflés, les randonneurs étaient présents pour découvrir le double circuit 2024 qui les emmenait jusqu'à l'église Saint Quentin de Marthes où ils ont pu redécouvrir l'expo du Bicentenaire. Le trajet traversait le Parc du Bicentenaire en cours de réalisation et la « pause-gaufre » se faisait cette année au café Charlet.



On vous donne rendez-vous le dimanche 27 avril 2025 dès 9h au Parc du Bicentenaire pour participer au Troc Plantes (sur inscription), rencontrer et échanger avec des jardiniers passionnés, et/ou randonner sur un nouveau circuit !



Le 9 mai, l'Echo de la Lys écrivait ...



MAMETZ

Randonnée

L'association des fêtes organisait le dimanche 28 avril une randonnée au départ de la Sauvagine. Malgré le ciel couvert et le vent, les marcheurs étaient au rendez-vous. Les parcours leur ont permis de passer par les zones d'éco-pâturage ou encore par l'église de Marthes où ils ont pu découvrir l'exposition présentée lors du bicentenaire. Un document remis au départ leur a permis d'approfondir leurs connaissances sur la faune et la flore mais aussi sur le village. Et pour les récompenser de leurs efforts, une gaufre les attendait sur le parcours.

Sandy PAYEN

Conseiller délégué aux sports et à l'environnement

Hélène MITHIEUX

Adjointe à la jeunesse et à la culture



Plantations de bulbes, Villes et villages fleuris 2024

En ce printemps 2025, de nouvelles surprises vous attendent dans les pelouses communales !

Une équipe de bénévoles de la Commission Environnement s'est de nouveau mise à l'œuvre en novembre dernier pour mettre en terre pas moins de 1 400 bulbes de narcisses.

Vous pourrez admirer un fleurissement en « vague » au pied de l'arbre du Bicentenaire de Crecques (à côté de l'étang de pêche), et un fleurissement en « couronnes » autour des arbres du Parc du Bicentenaire.

Je tiens également à féliciter et à remercier les agents communaux et les membres de la Commission Environnement pour leur engagement dans le concours des **Villes et Villages Fleuris**, puisque le jury 2024 a accordé à Mametz le Bouquet d'Or avec ses Félicitations ! (bouquet d'or en 2023 et bouquet d'argent en 2022).



Sandy PAYEN

Conseiller délégué aux sports et à l'environnement



Commémorations



19 mars, 8 mai et 11 novembre

8 mai



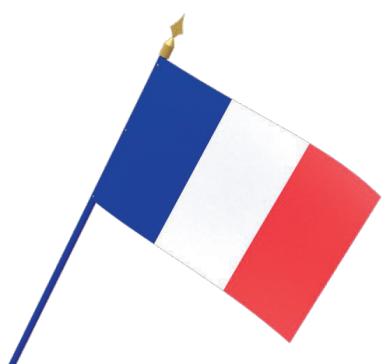
11 novembre



Cette année, les **cérémonies du 8 mai** (Fin de la 2^{ème} guerre mondiale) et **du 11 novembre** (Signature de l'Armistice) se sont déroulées au **monument aux morts de CRECQUES**.

Comme toujours, beaucoup d'habitues étaient présents pour honorer la mémoire des soldats, femmes, hommes et enfants qui sont morts pour que nous soyons LIBRES !

Et pour le plus grand plaisir des enfants présents, il y a eu la traditionnelle distribution de bonbons par l'Association du comité des Fêtes.



Marie-Line TALLEUX
Adjointe aux fêtes, aux cérémonies et aux associations

Manifestations



Cérémonie des Médailles du travail : huit récipiendaires honorés cette année

Le 4 mai dernier, la commune a célébré avec fierté la remise des médailles du travail à huit récipiendaires au nom de la Ministre du Travail, Madame Catherine VAUTRIN, les médaillés ont reçu les honneurs qui leur reviennent, en reconnaissance de leurs années de service et de leur dévouement.



« GRAND OR »	Monsieur Bruno FLOUR
« OR »	Madame Sylvie CHEVALIER, Messieurs Daniel DACQUIN, Vincent JOURDAIN, Laurent LECLERCQ, Philippe MONTOIS
« VERMEIL »	Madame Sylvie CHEVALIER, Messieurs Laurent DOUCHIN, Francis STEENKESTE
« ARGENT »	Monsieur Laurent DOUCHIN

La cérémonie, qui s'est tenue dans une ambiance conviviale et solennelle, organisée par Madame Valérie JOLY, a réuni familles, collègues et élus.

En présence de Monsieur le député Bertrand PETIT, de Madame Françoise VASSEUR, conseillère départementale, ainsi que de Monsieur Jacques DELMAIRE et Monsieur Jean-Pierre QUETU, maires honoraires, les récipiendaires ont été chaleureusement félicités pour leur parcours professionnel exemplaire. Cette distinction vient récompenser des années de travail acharné et de service fidèle et témoigne l'attachement de notre commune à la reconnaissance du mérite et des compétences.

Laurence FENES LALOY

Maire





Le départ en retraite de Laurence KERKHOVE



Madame Laurence KERKHOVE a fait valoir ses droits à la retraite, une retraite bien méritée après 6 années au sein de notre service rattaché à l'école ainsi qu'à la cantine.

Elle a accompagné de nombreux enfants, les aidant à grandir, à s'épanouir et à franchir des étapes essentielles dans leur développement. Son dévouement et son professionnalisme ont marqué tout ceux qui ont eu la chance de croiser son chemin.

Nous lui souhaitons une retraite paisible et remplie de bonheur, en la remerciant pour tout ce qu'elle a accompli.



Bienvenue à Martin LECAT et Justine KEURINCK

La commune est heureuse d'accueillir deux nouveaux collaborateurs au sein de ses services, dans le cadre du dispositif PEC (Parcours Emploi Compétences) de Pôle emploi.

Martin LECAT a rejoint le service technique en janvier 2024, prenant ainsi la relève de Gilles ROCHE, qui a pris sa retraite. Martin apportera son énergie et ses compétences jusqu'à la fin de son contrat en juillet 2025, pour assurer la continuité des travaux d'entretien et d'amélioration des infrastructures communales.

De son côté, Justine KEURINCK est venue renforcer l'équipe du service école et cantine suite au départ en retraite de Laurence KERKHOVE. Elle a pris ses fonctions en septembre 2024. Justine s'occupera des activités liées à l'accompagnement en classe des enfants ainsi que du service de cantine, jusqu'en juillet 2025, avec toujours en tête la qualité des services rendus aux familles de la commune.

Nous souhaitons la bienvenue à Martin et Justine et les assurons de notre soutien dans leurs nouvelles fonctions. Nous leur adressons tous nos vœux de succès pour cette expérience au sein de notre collectivité.

Laurence FENES LALOY
Maire



Fêtes



Noël 2023



Le jeudi 21 décembre 2023 avait eu lieu la traditionnelle journée de Noël pour les élèves de l'école primaire et maternelle des Tilleuls !

Des élus se sont joints aux employées communales pour servir le repas festif à 130 enfants !



Tous ont eu la chance de rencontrer le lutin Gribouille pour un spectacle interactif et réjouissant !

Enfin, Gribouille et le Père Noël (le vrai!) ont gâté les écoliers de friandises !



Marie-Line TALLEUX
Adjointe aux fêtes et aux associations

Hélène MITHIEUX
Adjointe à la jeunesse et à la culture



Représentation théâtrale 2024

Les années se suivent mais heureusement, ne se ressemblent pas !

En effet, comme nous vous l'avions annoncé, « QUO QUI S'ARPASSE ? », pièce de théâtre patoisante, interprétée par une troupe d'amateurs d'ISBERGUES a fait salle comble. Notre public a apprécié cette fin de soirée populaire, en mangeant un croque-monsieur et en partageant le verre de l'amitié.

Nous vous donnons de nouveau rendez-vous, le 22 février prochain, pour une nouvelle surprise : « LES CHAPARDEURS », toujours au profit du C.C.A.S.

Marie-Line TALLEUX

Adjointe au maire chargée des Fêtes, des Cérémonies et des Associations





Chasse aux œufs

Le dimanche 31 mars, la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques a commencé sous un soleil timide mais très agréable, au bord de l'étang de la Sauvagine.



Malgré le changement d'heure, de nombreux enfants de l'Ecole des Tilleuls accompagnés de leurs parents, étaient présents. Ils ont cherché les œufs multicolores et surtout en « OR ».

Tous, grands et petits, sont repartis avec du chocolat et pour les plus chanceux un très gros œuf.

Merci à l'ensemble des bénévoles présents pour la préparation et l'encadrement sur le site de l'évènement.

Marie-Line TALLEUX,

Adjointe aux fêtes et aux associations





Concert de l'Harmonie de Saint-Omer

A l'occasion des « rencontres artistiques » et avec l'aide de l'Action Culturelle Territoriale de la CAPSO, nous avons eu l'honneur de vous proposer, le dimanche 30 juin 2024 à la salle du Millenium :

« I'HARMONIE de SAINT-OMER se prend au(x) jeu(x) » :

un concert gratuit interprété par un ensemble de 60 musiciens qui nous ont transportés dans un monde d'émotions musicales en lien avec les JO de Paris 2024 !

LA MUSIQUE EST AVANT TOUT UNE RICHESSE QUI SE PARTAGE ET S'ECHANGE ! C'est pourquoi cet orchestre s'est enrichi de nombreuses expériences hors France : en Belgique, à Taïwan, aux États-Unis et plus récemment en Corée du Sud.

Merci à Delphine MAEYAERT (directrice CAPSO de la Culture) et Thomas CAUMARTIN (responsable CAPSO d'Action Culturelle Territoriale et de la Coordination CLEA) pour nos chaleureuses collaborations et leur réactivité suite à nos sollicitations pour des événements culturels pour les mametziens !

Hélène MITHIEUX

Adjointe à la Jeunesse et à la Culture

Marie-Line TALLEUX

Adjointe aux Fêtes et Cérémonies





La Grande Brocante

La Grande Brocante s'est déroulée le dimanche 2 juin.

Tous étaient présents : exposants, chineurs, le soleil pour une superbe journée. De nombreux bénévoles étaient mobilisés pour l'accueil du public avec un service de buvette et de petite restauration.



Marie-Line TALLEUX

Adjointe aux fêtes et aux associations

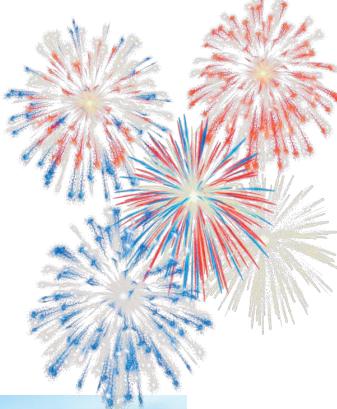




Le 13 JUILLET

Le concept est entré dans les habitudes de chacun : concerts gratuits, petites restaurations et feu d'artifice musical sur l'étang de CRECQUES.

Tous étaient présents en cette fin d'après-midi du 13 juillet, pour écouter « THE MEETING ROOM » et « STAG STONE », en dégustant un petit encas et une boisson fraîche.



Bravo aux bénévoles qui ont assuré pour la préparation, le service et le tir du feu d'artifice.



Marie-Line TALLEUX

Adjointe aux fêtes et aux associations



Le Marché artisanal nocturne du 2 août



Fort de son premier succès, une 2^{ème} édition a été proposée par l'Association des fêtes.

Cette année, nous avons essayé de développer les produits alimentaires et les boissons artisanales avec la participation de LILINES DELICES (jeune pâtissier de BLENDECQUES) et nos amis les brasseurs de ROQUETOIRE et NORRENT-FONTES. Bien sûr, les « petites mains » de l'artisanat ont répondu présent pour cette nouvelle édition, au total environ une quarantaine d'exposants.

Merci à tous et également à nos bénévoles « aux cheveux argentés » qui nous ont aidé pour la préparation de la salle, la tenue du bar et la vente de croque-monsieur, pour le plus grand plaisir des visiteurs.



Marie-Line TALLEUX, adjointe aux fêtes et aux associations
Hélène MITHIEUX, adjointe à la jeunesse et à la culture



Ducasse annuelle du 2ème dimanche de septembre, avec son succulent cochon grillé : un succès !



Marie-Line TALLEUX
Adjointe aux fêtes et aux associations



Inauguration du Parc du Bicentenaire

Le samedi 28 septembre a eu lieu, sous un beau soleil, l'inauguration du Parc du Bicentenaire.

Le Conseiller Départemental Monsieur Alain MEQUIGNON, Madame le Maire Laurence FENES LALOY et Sandy PAYEN, conseiller délégué à l'environnement et pilote du projet, ont dévoilé la plaque de l'entrée du Parc et coupé le ruban.

Les invités ont pu ainsi visiter le Parc et apprécier les différentes installations (tables, bancs, jeux).

Merci aux enfants du club de foot de Mametz qui ont fait une démonstration de Teqball (mélange de football et ping-pong).

Ce havre de paix est mis à la disposition de tous les Mametziens.

N'hésitez pas à venir vous y promener !



Valérie JOLY
Conseillère municipale



Le Repas des Aînés : la croisière s'amuse destination la Colombie

Cette année, le traditionnel repas des aînés a pris une tournure exceptionnelle.

En effet, les 166 convives ont embarqué pour une croisière festive à bord du navire, destination la Colombie. Cette initiative, saluée par tous, a offert un cadre dépayasant et une atmosphère des plus conviviale.



Le repas, préparé avec soin par la boucherie Aux enfants et la boulangerie Vieillard, s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et a permis aux aînés de s'évader le temps d'un après-midi. Le menu a ravi les papilles, les sourires étaient au rendez-vous à chaque table.

Comme chaque année, deux figures emblématiques de notre commune ont été mises à l'honneur. Pour la 4^{ème} fois consécutive, Madame Thérèse HORNAIN et Monsieur Abel GOZET, ont été chaleureusement applaudis et arrosés sous un Vivia Flamant orchestré par Monsieur QUETU et Madame JOLY.

Infatigables, nos aînés ont prouvé une fois de plus leur énergie et leur joie de vivre.



Entre danses, nombreuses discussions et découvertes culinaires, cette croisière restera longtemps gravée dans les mémoires de tous les participants, qui attendent déjà avec impatience la prochaine édition du repas des aînés.



Laurence FENES LALOY
Maire



L'atelier des lutins



MERRY CHRISTMAS



Mais qui sont ces Lutins qui s'activent depuis 5 ans déjà pour décorer notre commune aux couleurs de Noël ?

Ce sont des élus mais aussi des bénévoles mameziens qui se réunissent tous les samedis de début novembre à mi-décembre pour imaginer des décors créés avec des palettes recyclées !

Chaque année a apporté un nouveau décor... en 2024, de joyeux gnomes ont fait leur apparition !

MERCI à Sarah, Julien, Tybalt, Corinne, Philippe, Bernard, Marie-Françoise, Guy, Catherine, Brigitte, Marie-Line, Dominique, Lalie, Sandy et Hélène .

Sandy PAYEN, Conseiller délégué aux sports et à l'environnement

Hélène MITHIEUX, Adjointe à la jeunesse et à la culture



Associations



« Le Temps retrouvé »

Les membres du bureau et tous les adhérents se joignent à nous pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025.

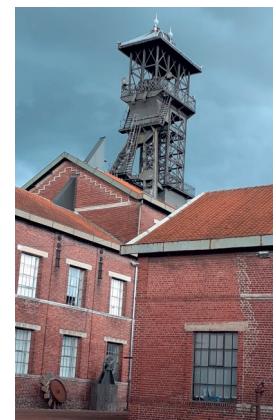
Aujourd'hui notre club « Le Temps Retrouvé » compte 180 adhérents dont une soixantaine se retrouve tous les lundis après-midi de 14h30 à 17h30 à la salle du Millénium pour les cartes, jeux de société, Scrabble, Triomino, etc., tricot, crochet toujours dans une bonne ambiance et avec simplicité.

Des sorties sont programmées pour tous, adhérents et non-adhérents. Nous avons organisé une sortie au Louvre-Lens et au centre historique minier de Lewarde qui a connu un grand succès.

L'année s'est terminée avec notre loto, des sorties en novembre à La Hétraie à Rinxent «Les Années 80», en décembre notre mini-réveillon avec spectacle et le traditionnel goûter de Noël offert par le club.

Pour 2025 nous vous proposons :

- Samedi 18 Janvier : **Théâtre patoisant Sylvie & CO**
- Mercredi 19 Février : **Roberto Alagna Scénéo à Saint-Omer**
- Samedi 1er Mars : **Concours de cartes à Mametz**
- Dimanche 9 Mars : **La revue de l'orphéon à Hazebrouck**
- Samedi 26 Avril : **Le village Saint Joseph à Guînes**
- Dimanche 18 Mai : **Thé dansant à Mametz**
- Et avant les vacances, le Dimanche 22 Juin : **Repas à la «Guinguette de Tilques».**



Je tiens à remercier Madame le Maire et son conseil municipal pour la mise à disposition de la salle du Millénium.

Mametziens et Mametziennes, si vous désirez vous joindre à nous, c'est toujours possible et vous êtes les bienvenus.

Bernadette LAFITTE
Présidente



Mametz Gym Form'

Mametz gym form' vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2025.

L'association compte 320 adultes et 47 enfants pour la zumba kids. Nous acceptons tout au long de l'année de nouvelles inscriptions. Rapprochez vous du site Facebook pour connaître notre planning. Venez nous rejoindre pour l'année 2025 !

Sportivement,
Les membres de l'association





Club Loisirs et Détente

Vous aimez la couture, le tricot ou le patchwork ? Le tout dans la bonne humeur ?

Venez nous rejoindre tous les mardis après-midi autour d'une bonne tasse de café à la Maison des Associations, impasse du Tortillard (ancienne rue de la gare) de 14h à 18h.

→ Contactez Zuina 06.76.50.31.39



UN PLUS POUR MAMETZ

Cette année, notre deuxième édition des "puces des couturières" nous a valu beaucoup de retours enthousiasmés quant à notre organisation, notre accueil et notre bonne humeur !!! Rendez-vous est donné le 12 Octobre 2025 pour une nouvelle édition avec l'artisan affuteur rémouleur, et la vente de machine à coudre, brodeuse etc..

Concernant notre club de couture, tout va pour le mieux. 33 ans d'existence, 5 cours par semaine, 40 adhérentes et notre participation au Marché de Noël géré par l'A.P.E et auquel nous vous invitons à venir faire une petite visite.

Merci à Sylvie d'être toujours là, à Sabine et Charlotte de nous avoir accompagnées et à Laurence de nous avoir rejoint !!!! Merci à toutes les adhérentes.

Pour tout renseignement :

↳ **BAUDELLE Marlène au 07.88.41.10.58**

- Présidente : **Zuina BENHAMOUCHE**
- Trésorière : **Liliane HULEUX**
- Secrétaire : **Marie-France OTS**



- Présidente : **Marlène BAUDELLE**
- Secrétaire : **Laurence MARTEL**
- Trésorière : **Fabiienne LIÉVIN**
- Trésorière adjointe : **Marie-Line TALLEUX**





Les Copains d'abord de Mametz : un club qui carbure à l'amitié et à l'essence

Ça, c'est pas un club de motards comme les autres, voyez. Les Copains d'abord de Mametz, c'est une bande de joyeux drilles qui ont compris que la vie, c'est comme une virée à moto : ça sert à rien d'aller vite si on n'a pas de bons copains pour profiter du paysage.

L'équipée sauvage, version villageoise

Au départ, ils étaient neuf zigotos qui voulaient juste bricoler un marché aux puces et réunir quelques copains motards. Et aujourd'hui ? Eh bien, c'est une escadrille de 50 mordus du deux-roues qui font rugir les moteurs et les cœurs à chaque sortie. Pas des flambeurs, hein, mais des gars et des filles qui savent que la solidarité, c'est pas qu'un mot dans le dico.

La fête de la moto : le clou du spectacle

Parlons-en, de leur fête. Tous les ans, début avril, ça déménage à Mametz. Cette année, ce sera la 13ème édition. Treize ans qu'ils accueillent environ 20 000 visiteurs sur deux jours venus de France et de Navarre. Et pas que des motards, attention. Des familles, des curieux, et même des petits bouts de chou qui viennent pour l'ambiance. Leur fierté, avoir réussi à la rendre gratuite, conviviale et aussi familiale qu'un repas du dimanche. Sans oublier les bénévoles, ces bons samaritains sans qui tout ça ne tournerait pas rond, et les sponsors qui permettent de pondre un livret de présentation publicitaire aux petits oignons et de financer l'événement. Ah, et merci aussi à la municipalité pour son soutien sans faille, au département et à la CAPSO : leur coup de main, c'est pas du luxe.

Sur la route, toujours à fond

Ces gars-là, ils roulent. Mais pas pour rouler des mécaniques. Plus de 20 manifestations par an, où ils montrent que les motards, c'est pas juste des blousons noirs. Et chaque année, ils organisent un repas qui rameute des clubs de toute la région. Des poignées de main, des rigolades, et des histoires de bécane à n'en plus finir : voilà leur recette pour mettre tout le monde d'accord.

L'humain d'abord, toujours

Chez les Copains d'abord, les moteurs ronronnent, mais c'est l'humain qui fait vibrer. Les réunions, ça se passe rue de la gare, dans leur local. Et tous les deux mois, c'est réunion générale : on parle des virées passées, des projets à venir, et surtout, on rigole. Parce que sans ça, ça serait pas vraiment les Copains d'abord.

Venez, vous comprendrez

Si vous aimez les motos, les bonnes histoires et les gens qui ont du cœur, passez donc faire un tour chez les Copains d'abord de Mametz. Mais attention : vous risquez de repartir avec un sourire grand comme ça et des copains pour la vie. Et ça, c'est pas rien...



Fernando DA SILVA

Président



Entente Sportive Mametz-Rebecques



L'entente sportive Mametz Rebecques compte **253** licenciés.



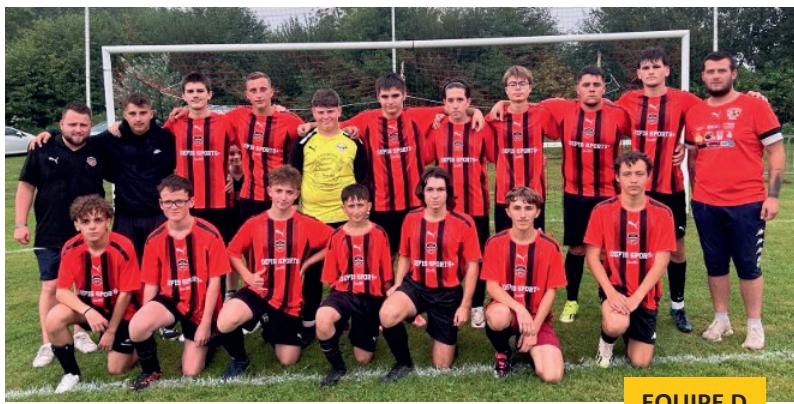
EQUIPE A FANION



EQUIPE B



EQUIPE C



EQUIPE D



SENIORS FEMININE



U15A



U15B



U13A



U13B



U13C FEMININE



U8/U9



U11



U6/U7



Arbre de Noël 2023 à
Rebecques



Loto à Mametz

Anciens de Lens vs Anciens du LOSC avec le coup d'envoi effectué par Roger GOZET, figure emblématique du club entouré de Eric SIKORA légende du RC Lens.



Hommage à notre ami Patoche DESMET disparu le 20 mai dernier...

Réserve communale de sécurité civile

Comme référent du Service Départemental de Sécurité Incendie, suite à la mise en place du schéma communal, nous avons avec Madame le maire, les adjoints et le service prévision du centre de secours d'Aire-sur-la-Lys, fait le point sur les installations de la commune en matière de poteaux, citerne, point d'eau naturel (étang, rivière).

Malgré le fait que la commune soit déjà bien couverte, il y aura quelques points à renforcer.

Des panneaux indiquant les points d'aspiration ainsi que des peintures au sol pour signaliser les poteaux incendie ont été installés et réalisés par les agents des services techniques.

En ce qui concerne la réserve communale, le première classe Anthony SANSON, sapeur-pompier volontaire du CIS d'Aire-sur-la-Lys, nous a rejoints cette année. L'effectif s'élève à six personnes.

Cette saison nous avons détruit 7 nids de frelons et 23 nids de guêpes soit la moitié de l'an dernier. Cela prouve que les interventions sont efficaces et réduisent la reproduction.

Pour information, arrivé fin novembre, aussi bien pour les guêpes que les frelons, les reines quittent le nid pour s'enterrer et les autres meurent. Nous n'intervenons donc plus pour détruire les nids de frelons que vous apercevez hauts dans les arbres, ils sont vides. Ils ne reviennent jamais dans le même nid.

Nous vous rappelons que nous sommes des bénévoles, nous intervenons dès que possible mais jamais par temps de pluie. Pour toute demande d'intervention, il faut contacter la mairie au 03.21.39.07.05.

Philippe BULTEL

Conseiller municipal

Responsable de la réserve communale de sécurité civile

Responsable sécurité incendie, sécurité routière
et défense armée

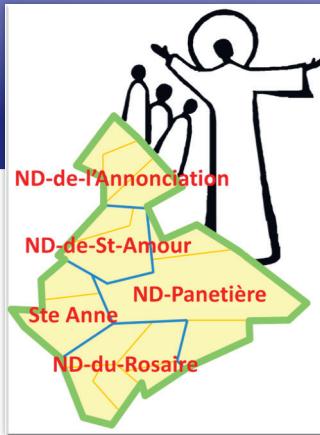


NID DE FRELONS



Relais Paroissial Sainte Anne

Dès septembre 2024, la paroisse Sainte Anne (Mametz, Crecques, Marthes, Rebécques) a fusionné avec 4 autres paroisses (ND du Rosaire, ND de l'Annonciation, ND de St Amour, ND Panetière) soit 20 clochers. Suite à une consultation des paroissiens, cette nouvelle paroisse obtiendra un nouveau nom courant janvier 2025. Depuis septembre l'Abbé Gervais IBATA OKOMBI a succédé à l'Abbé Jacques TANGOMBÉ.



MESSES le dimanche

- ➔ **9h30 à Mametz** ou dans des communes avoisinantes
- ➔ **11h15 à Aire-sur-la Lys.**
(Voir la feuille distribu  e chaque week-end lors des messes et celles affich  es sur les portails des  glises.)



Cur  de la paroisse :

abb  Gervais IBATA OKOMBI -
07.55.87.36.75

gervais.ibataokombi@arras.catholique.fr

Vicaire : Abb  Jean-Marie LELEU -
06.08.88.05.64

Les BAPT MES

- Bapt me des b b s : C l br s   Aire-sur-la Lys les 1er, 2 me et 4 me dimanches du mois. Sur demande, le bapt me peut aussi  tre c l br  au cours d'une messe dans l'une des  glises de MAMETZ. Contacter le secr tariat paroissial au 03.21.39.04.52.
- Une autre d marche est   pr voir pour les enfants de 3   7 ans, contacter Mme PETIT au 06.52.72.50.76
- Toute personne, quel que soit son  ge peut demander le bapt me, la 1 re communion ou la confirmation.
La pr paration sera prise en charge par l' quipe du cat chum nat : Mme Marie-Fran oise DEVIGNE 06.86.35.75.42 ; Mme Marie DESCAMPS 06.68.35.89.38

Les FUN RAILLES

Une  quipe de chr tiens form s vous accompagne dans le deuil, dans la pr paration et la c l br ation des fun raill s.

Contacter le secr tariat paroissial (T l 03.21.39.04.52) ainsi que M. Jean Pierre QUETU 03.21.39.02.76 ou Mme Marie-Th r se BOURDREL 03.21.39.12.64

Le CAT CHISME

  partir de 7 ans, que l'on soit baptis  ou non, valide ou non. Contacter :

Mme Brigitte R ANT - 06.27.15.24.33

Mme Catherine PETIT - 06.52.72.50.76

Mme Marie-Fran oise DEVIGNE - 06.86.35.75.42



Pour les MARIAGES

Contactez directement le secr tariat paroissial au 28, place des b guines   Aire-sur-la-Lys (T l 03.21.39.04.52)

ACCUEIL ...  COUTE ... INFORMATIONS ...

Maison Paroissiale

28 place des B guines

  03.21.39.04.52

62120 Aire-sur-la Lys

Commerces

→ Nouveautés ...

INSTITUT DE BEAUTÉ GUINOT - Madame Florine DEBROCK

166 rue des écoliers ☎ 06.76.88.89.54

✉ florinedebrock@gmail.com

<https://www.institut-mametz.guinot.com/>

Ouvert les :

- lundi de 14h à 19h,
- mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h,
- mercredi de 9h à 12h30,
- jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h,
- vendredi de 9h à 19h,
- samedi de 9h à 16h.



GRAFFITI - Tabac, presse, cartes de pêche...

Madame Elisabeth POUILLY

438 Rue principale ☎ 03.21.93.71.75

Ouvert tous les jours de 7h à 19h,
fermé le mercredi.



« Chez TONTON » - Bar brasserie

Monsieur Benjamin ROUSSEL

814 rue principale ☎ 07.63.22.74.20

✉ brasseriechezton-ton@gmail.com

PROTHÉSISTE ONGULAIRE



Mametz 62120



MVous_by_Emma



M & Vous by Emma



0622682779

N° de siret: 98422085500014



07.50.80.45.11

LADIES MASSAGE

PRATICIENNE EN MASSAGE BIEN-ÊTRE

Mametz et Alentours

Facebook: LadiesMassage

Praticienne déclarée et formée aux massages Bien-être, je vous reçois sur Mametz et je me déplace à domicile avec tout le matériel.

07.50.80.45.11

ladiesmassage62@gmail.com

VAL LA CROCHETTE



Réalisations au crochet :
doudous, poupées, animaux,
porte-cléf...

Val la Fée Crochette
 vallafeecrochette62
 06 41 42 16 97

Mathieu DELVART, exploitant GAEC DELVART

463 rue de la Plaine 06.79.60.54.26

Facebook : la Ferme du Lanz

Horaires d'ouverture :

- **9h-12h30 et 15h-19h les mercredis, jeudis et vendredis**
- **9h-12h30 et 15h-18h le samedi.**

LA P'TITE BROCANTE - Madame Nadia LENOIR

Meubles relookés, décoration, objets vintage, art de la table

Rue principale 06.73.62.93.41

nadia.lenoir74@gmail.com

Ouverte les vendredis et samedis de 15h à 18 heures.



Incivilités



Parc du Bicentenaire : traversée interdite aux véhicules !





Etat Civil du 16 décembre 2023 au 15 décembre 2024

→ **19 Naissances** : voici les noms de celles dont les parents ont accepté une insertion dans notre bulletin communal.



Eva PAVY Le 6 janvier à Blendecques 3 bis rue de la Halte ❖	Ayden COLLERIE Le 17 avril à Blendecques 11 rue de la Halte ❖	Anaïs FAVIER Le 19 juillet à Blendecques 8 rue du 19 mars 1962 ❖
Victorine WIENCEK Le 5 février à Hazebrouck 110 rue du Clos Fleur ❖	Gabriel MOSTAERT Le 13 mai à Hazebrouck 8 rue de la gare ❖	Arthur TINCHON Le 29 juillet à Blendecques 2 impasse Saint Vaast ❖
Sana PROVO Le 6 février à Blendecques 1 bis chemin des ruelles ❖	Charlie DESPRES Le 20 mai à Blendecques 208 C grand'rue ❖	Victor SONNEVILLE Le 27 septembre à Blendecques 21 chemin des grands rietz ❖
Tyron HERARD Le 22 février à Blendecques 5 rue Saint Honoré ❖	Tessa PENET Le 14 juin à Blendecques 16 A rue de la plaine ❖	Mathys BULTEL Le 2 novembre à Blendecques 1331 rue principale ❖
Ethan DELAHAYE Le 28 mars à Blendecques 19 bis rue du Stade ❖	Priam ALLOUCHERY Le 26 juin à Blendecques 25 chemin de Monbus ❖	Louise BOUQUET Le 8 décembre à Blendecques 59 rue du moulin ❖
Lou ROUSSEL Le 6 avril à Blendecques 3 impasse Saint Vaast ❖	Gauthier PAUCHET Le 5 juillet à Blendecques 92 A grand'rue ❖	Raphaël WIMEZ Le 15 décembre à Blendecques 281 impasse de la Chapelle

Ils sont nés il y a 100 ans... en 1925

AUDENARD Noëlla, le 6 janvier
BAROUX Roger, le 12 juin
BLONDEL Raymonde, le 29 juillet
BOYAVAL Emilienne, le 10 janvier
BRUGE René, le 17 novembre
BULTEL Marie, le 19 mai
CARON Thérèse, le 12 septembre
COQUEMPTO Emilia, le 26 février
DANEL Emile, le 29 mai
DANNEL Louis, le 6 avril
DELAIRE Abel, le 6 janvier
DELBARRE Jean, le 18 septembre
DELMAIRE Marie, le 10 juillet
DELMARRE Victor, le 13 octobre
DELOHEN Victor, le 27 juillet
DENUNCQ Jean, le 2 avril
FAUQUEMBERGUE André, le 15 août
FONTAINE Jeanne, le 5 juin

GERVOIS Eugénie, le 18 novembre
LECAT Paul, le 24 mars
LECIGNE Raymonde, le 8 octobre
LECOQ Léone, le 30 août
LEMAIRE Charline, le 12 février
LEMAITRE Francis, le 28 janvier
MANTEL Palmyre, le 21 février
MASSET Geneviève, le 10 novembre
PENNE Georges, le 20 janvier
PENNE Julien, le 27 août
POTIER Marie, le 13 mars
PRINS Arthur, le 30 octobre
PRUVOST Françoise, le 22 août
PRUVOST Renée, le 7 octobre
TABART Marc, le 7 juin
TENEUR Daniel, le 7 mai
THELLIER Ginette, le 3 mai
WACQUEZ Marie, le 10 février

➔ Ils nous ont quittés...

Renée DURIEZ épouse KESTELOOT, 62 ans, le 27 décembre 2023 à Helfaut

Eric LEPRÊTRE, 56 ans, le 3 janvier 2024 à Helfaut

Jean-Claude FIÉVET, 57 ans, le 10 janvier 2024 à Helfaut

Jean-Pierre DEBRIFFE, 64 ans, le 20 janvier 2024 à Mametz

Bruno CHOINET, 68 ans, le 16 février 2024 à Helfaut

Pascal BOUTEFEUX, 58 ans, le 17 février 2024 à Helfaut

Raymonde VASSEUR veuve BECQUART, 93 ans, le 5 mars 2024 à Helfaut

Jean-Claude QUÉVAL, 63 ans, le 17 mars 2024 à Helfaut

Olivier DEWULF, 54 ans, le 27 avril 2024 à Mametz

Patrice DESMET, 66 ans, le 20 mai 2024 à Mametz

Marie-Thérèse LUCAS épouse FONTAINE, 62 ans, le 31 juillet 2024 à Lille

Enzo YELLAS, 22 ans, le 22 août 2024 à Thérouanne

Didier MARTEL, 54 ans, le 3 septembre 2024 à Mametz

Jean LEFEBVRE, 83 ans, le 6 septembre 2024 à Lille

Philippe DAUTRIAUX, 62 ans, le 13 septembre 2024 à Mametz

Jacques DRUELLE, 76 ans, le 18 septembre 2024 à Mametz

Palmyre CAPOUILLET veuve LÉTURGIE, 88 ans, le 4 octobre 2024 à Helfaut

Sylvie CARPRAU épouse DANIEL, 60 ans, le 20 octobre 2024 à Helfaut

Marie Hélène PELET DU PLANTY veuve LEMAITRE, 92 ans, le 28 novembre 2024 à Helfaut

Georgette DECRÉQUY veuve DELAIRE, 91 ans, le 14 décembre à Hazebrouck

Mariages



Georges et Cécile ZOBEL
Noces d'or, le 21 avril 2024



Michel DELVART et
Laurence MERLIN
le 18 mai 2024



Daniel BULTEL et
Charlotte DUPONT
le 3 août 2024



Jordan NOYELLE et
Aline TABART
le 25 mai 2024



Valérie DUCAMP et
Stéphane DUMORTIER
le 15 juin 2024



Benjamin DA SILVA et
Elodie DEMELIN
le 10 août 2024



**Maud BRIDOUX
et Pierre CHAVATTE**
le 24 février 2024



**Lucie DHIU
et Rémi FEREZ**
le 27 avril 2024



**Ludivine BAILLY
et Cyril BOUQUET**
le 25 mai 2024



**Laurine HOCHART
et Clément FACON**
le 17 avril 2024



**Clémie DUHAMEL
et Romain BONNINGUES**
le 17 juillet 2024



**Mathilde BODDAERT
et Constance BOURDON**
le 5 octobre 2024



**Maeva DUCHATEAU
et David MAËS**
le 11 décembre 2024



Calendrier des Fêtes 2025

→ JANVIER

- Vendredi 3 **Assemblée générale de la pêche AAPPMA** à la salle paroissiale
Vendredi 3 **Assemblée générale du Cyclotourisme** à la maison des associations
Samedi 11 **Vœux municipaux** à la salle du Millénium
Vendredi 17 **Assemblée générale Carabiniers de Mametz** à la maison des associations
Samedi 18 **Assemblée générale Carabiniers de Marthes** au rupro
Vendredi 24 **Assemblée générale des ACPG** en mairie à 16 heures



→ FEVRIER

- Samedi 22 **Théâtre** organisé par l'association des fêtes au profit du C.C.A.S. à la salle du Millénium

→ MARS

- Samedi 1er **Concours de cartes** organisé par l'association «Le temps retrouvé» à la salle du Millénium
Samedi 8 **Ouverture de la pêche en rivière** (AAPPMA)
Dimanche 16 **Exposition peinture** à la salle du Millénium
Mercredi 19 **Commémoration du 19 mars 1962** au Monument aux Morts de Mametz
Samedi 22 **Repas** organisé par l'E.S.M.R. à la salle du Millénium
Vendredi 28 **Réunion Energie** à la salle du Millénium
Samedi 29 **Repas des carabiniers de Mametz** à la salle du Millénium



→ AVRIL

- Samedi 5 **Ouverture de la pêche en rivière** (AAPPMA)
S. 5 et D. 6 **Fête de la moto** organisée par le Moto Club « les copains d'abord » à la salle du Millénium
V. 11, S. 12, D. 13 **Enduro à la carpe** étang de la Sauvagine (Amicale des pêcheurs de Mametz)
Vendredi 18 **Assemblée générale de l'association des fêtes** à la salle paroissiale
Dimanche 20 **Pâques - Chasse aux œufs à la Sauvagine** organisée par l'association des fêtes de Mametz
Samedi 26 **Concours de Belote** organisé par l'E.S.M.R. à la salle du Millénium
Samedi 26 **Ouverture de la pêche en rivière** (AAPPMA)
Dimanche 27 **Troc plantes + marche familiale et son quizz**, au Parc du Bicentenaire, organisés par l'association des fêtes de Mametz



→ MAI

- Samedi 3** Remise des médailles du travail en Mairie
- Mercredi 8** Commémoration de la victoire - dépôt de gerbes au monument aux Morts de Mametz
- Dimanche 11** Geai de Mametz - Tir inter sociétés, avec présence de manèges, sur le terrain à côté de la maison des associations, organisé par les carabiniers de Mametz
- Samedi 17** Ouverture de la pêche en rivière (AAPPMA)
- Dimanche 18** Thé dansant organisé par l'association « Le Temps retrouvé »
- Jeudi 29** Geai de MARTHES organisé par les carabiniers de MARTHES
- Repas**
- Randonnée pédestre**
- Tir inter sociétés** des Carabiniers de MARTHES



→ JUIN

- Samedi 7** Ouverture de la pêche en rivière (AAPPMA)
- Dimanche 8** La Grande Brocante organisée par l'association des fêtes de MAMETZ à la Salle du Millénium
- Samedi 14** Concours au blanc à l'étang de la Sauvagine (Amicale des pêcheurs de MAMETZ)
- Samedi 21** Fête de l'école à la salle du Millénium + Remise de cartes de pêche par l'Amicale des pêcheurs de MAMETZ aux enfants des classes de CM1- CM2 lors de la remise des prix
- Samedi 21** Journée «grosses truites» en rivière (AAPPMA)
- Dimanche 22** Guinguette au Camping du moulin
- Jeudi 26** Assemblée générale Le Temps Retrouvé à la salle paroissiale
- Vendredi 27** Assemblée générale Mametz Gym Form à la maison des associations
- Samedi 28** Fête du Football
- Dimanche 29** Tournoi de foot Julien ZOBEL au Stade Delannoy
- S. 28 et D. 29** Fête de la pêche à la Sauvagine



→ JUILLET

- Samedi 12** Ouverture de la pêche en rivière (AAPPMA)
- Samedi 13** Concerts gratuits + feu d'artifice à CRECQUES organisés par l'association des fêtes de Mametz
- Dimanche 20** Ball trap organisé par la Société de chasse de MAMETZ



→ AOÛT

- Vendredi 1er** Marché artisanal nocturne organisé par l'association des fêtes de MAMETZ à la salle du Millénium
- Samedi 23** Ouverture de la pêche en rivière (AAPPMA)

→ SEPTEMBRE

- Samedi 6 **Concours au blanc** à l'étang des Etiais à Crecques
- Dimanche 14 **Ducasse de MAMETZ et sa petite brocante**, organisée par l'association des fêtes de MAMETZ à la salle du Millénium
- S. 20 et D. 21 **Journées du Patrimoine**
- Vendredi 26 **Assemblée générale de l'APE** en mairie



→ OCTOBRE

- Samedi 4 **Marche des carabiniers de MAMETZ** à la maison des associations
- Dimanche 12 **Puces des couturières** organisées par l'association Un plus pour Mametz à la salle du Millénium
- Dimanche 19 **Repas des aînés** organisé par la commune à la salle du Millénium
- Jeudi 23 **Thé dansant** organisé par Le temps retrouvé à la salle du Millénium
- Vendredi 31 **Marche nocturne + Soirée d'Halloween** organisée par l'ESMR à la salle du Millénium



→ NOVEMBRE

- Vendredi 7 **Calendrier des fêtes** en Mairie
- Dimanche 9 **Bourse aux jouets** organisée par l'APE à la salle du Millénium
- Mardi 11 **Commémoration Armistice Dépôt de gerbes** au monument aux Morts de Mametz
- Samedi 15 **Repas** organisé par le Moto Club «les copains d'abord» à la salle du Millénium
- Samedi 22 **Loto** organisé par Le temps retrouvé à la salle du Millénium
- Samedi 29 **Soirée dansante** organisée par les Carabiniers de Mametz



→ DÉCEMBRE

- Vendredi 5 **Assemblée générale de la pêche** à la salle paroissiale
- S. 6 et D. 7 **Marché de Noël** organisé par l'APE à la salle du Millénium
- Dimanche 14 **Loto** organisé par l'ESMR à la salle du Millénium
- Lundi 15 **Goûter de l'association le Temps Retrouvé** à la salle du Millénium
- Jeudi 18 **Arbre de Noël des élèves de l'école des Tilleuls**, organisé par l'association des fêtes de MAMETZ à la salle du Millénium
- Vendredi 19 **Arbre de Noël du club de foot ESMR** à la salle du Millénium



→ JANVIER 2026

- Samedi 10 **Vœux** à la salle du Millénium



LES INFOS PRATIQUES

AGENCE POSTALE COMMUNALE

1035 rue principale ☎ 03.21.39.07.05



lundi : 10h-12h/14h-18h
mardi : 10h-12h/14h-16h30
mercredi : 10h-12h/14h-18h
jeudi : 10h-12h/14h-16h30
vendredi : 10h-12h/14h-18h
samedi : 9h-12h

✉ mairie.mametz@wanadoo.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



A l'étage de la salle du
Millenium
Inscription gratuite

mercredi 15h30/17h30
vendredi : 16h30/18h
samedi : 10h30/12h

Pendant les vacances scolaires,
uniquement le vendredi de 16h30 à 18h
Fermée en Août

Transport bus scolaire à l'école des Tilleuls

MATIN

Marthes → 8h35

Crecques → 8h40

Arrivée Mametz école → 8h45

SOIR

Départ Mametz école → 16h30

Crecques → 16h35

Marthes → 16h40

AGENCE POSTALE COMMUNALE

☎ 03.21.39.92.86

du lundi au vendredi : 11h-12h/14h-16h30
le samedi : 10h15/11h45



ÉCOLE DES TILLEULS



☎ 03.21.38.47.70

Directeur : Julien FONTAINE

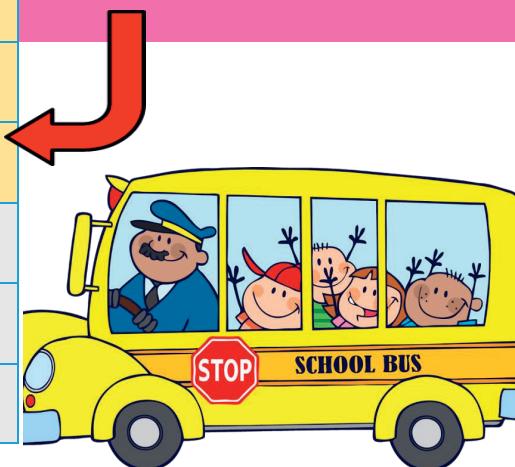
Horaires : 8h45-12h / 13h45-16h30

Garderie municipale : 0,50€ la demi heure
(*Horaires* : 7h30/8H30 et 16h30/18h30)

Cantine scolaire : 0,50€ / 1€ / 3,40€
en fonction du quotient familial
(*plats cuisinés Yanni'Cuisine Wavrans s/l'Aa*)

*Inscription à l'école pour les petits
à partir du mois de mai*

Bus scolaire : matin et soir pour les enfants
de Crecques et de Marthes



LES INFOS PRATIQUES

COLLECTE DÉCHETS MÉNAGERS - TRI SÉLECTIF

Ordures ménagères : le mercredi matin dès 5h15



Le tri sélectif :

poubelle jaune : emballages plastiques, briques alimentaires et emballages métalliques

Jour de ramassage : le jeudi dès 5h15

Un calendrier de collecte fourni par la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer et également disponible en mairie (aussi téléchargeable sur www.ca-psos.fr/dechets) précise les dates de ramassage.

Papiers et cartons, emballages en verre sont à déposer dans les bornes.

DÉCHETTERIE AIRE-SUR-LA-LYS



📞 03.21.12.10.33

Horaires d'été (à partir du 2^{ème} lundi d'avril)
du lundi au samedi de 9h à 18h30

Horaires d'hiver (à partir du 2^{ème} lundi d'octobre)
du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h30,
le samedi de 9h à 17h30

➔ Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



✓ Téléphones utiles

SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18
TOUTES URGENCES Numéro prioritaire, européen et fonctionne avec mobiles et fixes 112 SMS OU FAX Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre 114	

Allocations Familiales
0810.25.62.30

Association de soins et
Services à domicile
ADOMLYS
03.21.95.42.52

A.P.A.R.D.E Aire/Lys
03.21.11.17.15

Centre des impôts
de St-Omer
03.21.98.76.76

Communauté d'agglomération
du Pays de St-Omer (CAPSO)
03.74.18.20.00

BANQUE ALIMENTAIRE
Mametz
03.21.39.07.05

Gendarmerie Aire/Lys
03.21.39.00.17

Point d'accès au droit
Aire/Lys
03.21.39.18.97

Mission Locale Aire/Lys
03.21.38.96.10

Service de Gestion
Comptable de Saint-Omer
03.21.12.78.00

France Travail
3949

Restos du Coeur
03.21.95.52.87

Secours Catholique Aire/Lys
03.21.12.89.77

S.P.A Saint-Omer
03.21.98.43.03